

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Prix 5 cents

Série C, Vol. IX, No. 7

Vendredi le 17 avril 1964

Editeur: "Le Peuple Enr."

Nos législateurs se font complices de l'alcoolisme au Québec



Conférencier invité du Club Richelieu-Montmagny, le président national du mouvement Lacordaire, le Dr Réginald Grand'Maison de ville La Pocatière, dénonçait, lundi soir dernier, la complicité de nos législateurs devant le problème de l'alcoolisme au Québec. Outre le président du Richelieu-Montmagny, M. Lionel Corriveau, et M. l'abbé Ouellette, assistant-aumônier diocésain Lacordaire, qui apparaissent sur cette photo, une quinzaine de dirigeants des cercles Lacordaire du diocèse de Sainte-Anne accompagnaient le conférencier à la table d'honneur.

"En ne restreignant pas la publicité de la bière, nos législateurs se font les complices de l'Alcoolisme au Québec" a déclaré à Montmagny le Dr Réginald Grand'Maison, président national de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Canada.

Le Dr Grand'Maison portait alors la parole lundi le 13 avril dernier, comme conférencier-invité devant les membres du Club Richelieu de Montmagny.

de la bière, et par le fait même, l'imprécision de la loi. 4-Depuis six mois, un ministre provincial, l'honorable E- (Suite à la page 5)

Depuis quelques années en particulier, dit-il, notre Association, quelques quotidiens et certains individus ont loyalement essayé par tous les moyens possibles de mettre un frein à une "certaine" publicité, spécialement au sujet de la bière, orchestré par les magnats de la finance et de la politique. Et cela nous pouvons le prouver:

- 1-Lors de la discussion du Bill 34 (Loi des Liqueurs), en 1961, nos représentants ont insisté pour que soient précisés les articles 121 et 122 concernant la publicité alcoolique. On nous l'a promis et rien n'a été fait.
- 2-Lors de la présentation du même bill, on nous a promis une révision annuelle de cette loi, révision que l'on attend toujours pour une 3ième année consécutive.
- 3-Lors d'un congrès à Montréal, le juillet dernier, j'ai dénoncé, et appuyé en cela sans réserve par S. Em. le Cardinal Léger, la puissance des capitalistes de l'alcool et

Réunion de l'A.P.M. - Beaubien sous forme de ciné-club

Innovant une fois de plus, l'association Parents-Maitres de l'école Beaubien tiendra sa prochaine assemblée, soit mercredi prochain, le 22 avril, sous la forme d'une soirée de ciné-club.

On sait que cet organisme très actif a organisé un Ciné-Club, qui présente hebdomadairement aux étudiants de Montmagny, des représentations cinématographiques, qui remportent un immense succès. Près d'un millier de jeunes de Montmagny jouissent régulièrement de cette initiative dont s'occupe le président de l'A.P.M. Beaubien, M. Alfred Duchesneau. Les étudiants du cours secondaire s'y ren-

(Suite à la page 8)

Nos brigades scolaires à l'honneur au congrès Prudentia

Au terme du congrès provincial de Sécurité Routière "Prudentia", tenu à Québec en fin de semaine, l'efficacité des brigades scolaires de Montmagny a été soulignée d'une façon toute particulière, alors qu'on décernait au responsable de l'organisation de nos brigades, le lieutenant Wellie Marchand, le trophée attribué au travail le meilleur accompli dans le domaine des brigades scolaires.

Certificat d'honneur:

A l'occasion de ce même congrès, notre ville était citée à l'honneur une seconde fois en se méritant, pour une 3ième année

consécutif, un certificat attestant son effort collectif à éviter tout accident mortel de circulation pendant l'année 1963.

C'est au chef de police de Montmagny, M. Laurent Couillard, que fut décerné ce certificat présenté par un représentant du Conseil Canadien de Sécurité Routière.

Un fort groupe de délégués de Montmagny accompagnaient les récipiendaires et leurs épouses aux assises de ce congrès; mentionnons entre autres, le président du comité local et son épouse, M. et Mme Jean-Paul

Tremblay, ainsi que le président du club Cyclo-tourisme, M. Lucien Blais.

La Journée de la Jonquille rapporte \$850.00

Aucune des jolies jonquilles naturelles offertes vendredi dernier à l'occasion de la souscription annuelle de la Société Canadienne du Cancer à Montmagny n'a été perdue; la section locale, pourvue d'une forte équipe de collaboratrices bénévoles, en a recueilli la somme de \$859.00, soit un montant dépassant la généreuse souscription de l'année dernière, qui s'était élevée à \$801.00.

La présidente de la campagne Mme Elie Fournier, a déclaré que 10,000 jonquilles ont ainsi été vendues dans la seule journée de vendredi, dans les foyers et les maisons commerciales de Montmagny, Cap St-Ignace, L'Islet et L'Isletville. Mme Fournier a tenu à souligner le dévouement désintéressé que lui ont apporté la quinzaine de dames qui ont participé à cet excellent résultat. Avec les souscriptions recueillies en dehors de la vente des jonquilles, la section lo-

(Suite à la page 5)



Jeudi dernier, la présidente de la campagne de souscription de la Société Canadienne du Cancer, Mme Elie Fournier, remettait à Monsieur Montmagny, M. Louis-O. Roy, la première gerbe de jonquilles, en présence du trésorier de la section locale, M. Alfred Luchesneau.

La renouveau liturgique inspire la conception et l'architecture des églises

Son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier exprimait récemment l'avis que le renouveau liturgique actuel pourra éventuellement amener de profondes répercussions sur la conception et l'architecture de nos églises paroissiales.

Les églises de demain, selon l'Evêque auxiliaire du diocèse,

seraient dorénavant conçues de façon à permettre la célébration de la messe face au peuple. Les temples décrétés monuments historiques seraient aménagés de façon à se conformer à ces nouvelles tendances liturgiques sans que leur cachet historique n'en soit trop affecté.

(Suite à la page 5)

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
LE PEUPLE, Limitée
A la Rédaction:
P. Gros d'Aillon



Réal Laberge
C.P. 128



EDITORIAL

La Croix-Rouge toujours prête à aider

Chaque fois que se produit une catastrophe d'envergure locale, nationale ou internationale, on fait inévitablement appel à la Croix-Rouge. Dans l'opinion publique, si la Croix-Rouge ne dépêchait pas immédiatement ses secours de toutes natures, elle aurait failli à ses devoirs envers les populations civiles.

La Croix-Rouge a été établie pour aider les blessés sur les champs de bataille, en temps de guerre, mais on lui a toujours confié le rôle de secouriste en toute occasion, chaque fois que quelque chose ne va pas.

Henri Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge, avait pensé à tout, et c'est ainsi qu'il pouvait écrire "De telles sociétés, en devenant permanentes, pourraient également rendre de grands services en cas d'épidémies, d'inondations, de conflagrations et de tous les autres désastres importants qui peuvent se produire. L'esprit humanitaire qui a présidé à leur naissance devrait les lancer en action chaque fois qu'elles pourraient se rendre utiles".

Dunant songeait donc à beaucoup plus qu'aux secours immédiats qui peuvent être offerts dans telle ou telle circonstance, localement. On doit lui reconnaître le mérite de tout ce qui a créé le "secourisme mondial", surtout au cours des dernières dix années.

Ces dix dernières années ont donné lieu à un bon nombre de catastrophes de premier plan, partout dans le monde. Et quelle que fut l'occasion, les sociétés nationales de la Croix-Rouge de tous les pays ont immédiatement accordé leur aide.

Il ne fut jamais question de race, de couleur, de religion ou même d'idéologie politique. Les sociétés nationales de la Croix-Rouge ont simplement décidé d'aider ceux qui étaient dans le besoin.

Du 26 au 2 mai prochain, la section locale de la Croix-Rouge sollicitera la générosité de notre population en lui demandant à la fois de verser son argent et son sang.

Les nombreux services offerts par la Croix-Rouge sont une invite à la générosité. Ainsi par exemple, le Service de Transfusion de sang gratuit de la Croix-Rouge est un facteur vital du vaste complexe médical qui sauve tant de vies humaines dans nos hôpitaux.

Même si le sang est donné bénévolement par des centaines de donateurs à travers notre province, il faut de l'argent pour que fonctionne ce service. Camions, outillage de réfrigération, bouteilles vides, outillage de laboratoire doivent être achetés. Médecins, infirmières, techniciennes de laboratoire et personnel d'administration doivent être rémunérés.

La tâche énorme du Service de Transfusion de sang de la Croix-Rouge sera mieux appréciée peut-être si l'on sait que pour répondre à la demande de sang des hôpitaux dans tout le Canada, la Croix-Rouge devra recueillir une bouteille de sang toutes les neuf secondes de chaque journée ouvrable de 1964. Cela revient à dire, environ 850 mille bouteilles de sang.

La mise en oeuvre de ce service n'est possible que par la générosité des milliers d'hommes et de femmes qui donnent leur sang et qui accordent, en outre, leur appui financier au maintien d'un service de santé aussi vital. Chacun de nous en retire l'assurance qu'advenant un accident ou une maladie grave, dans notre famille, du sang entier et des produits sanguins seront gratuitement mis à notre disposition.

Cette année, plus que jamais, lorsque l'auxiliaire bénévole demandera votre souscription à l'oeuvre de la Croix-Rouge, déliez largement les cordons de votre bourse et donnez dans toute la mesure de vos moyens.

Voici comment le dollar que vous donnez à la Croix-Rouge sera utilisé en 1964 dans la province de Québec:

Service gratuit de transfusion sanguine	\$0.45
Soins infirmiers et autres services de santé	\$0.07
Assistance aux vétérans	\$0.07
Secours aux sinistrés	\$0.08
Services éducatifs	\$0.12
Travail national et international	\$0.09
Frais d'administration	\$0.06
Dépenses et fournitures pour la campagne	\$0.06
TOTAL	\$1.00

Grâce à votre contribution, la Croix-Rouge pourra faire tout le bien qu'on en doit attendre.

LETTRE OUVERTE

Contre la neutralité scolaire

Ma propagande contre le laïcisme exclusif a attiré l'attention d'un directeur de programme à Radio-Canada. C'est pourquoi il y a quelque temps je recevais une invitation pour une interview à ce sujet. Il s'agissait pour moi d'aller répondre à cette ques-

tion: "Pourquoi êtes-vous contre les écoles publiques neutres?"

Je n'ai pas accepté cette invitation parce que mes censeurs s'y objectaient et aussi, parce que je ne crois qu'à l'efficacité de l'imprimé pour la propagande des idées. Je préfère me servir

du journal parce qu'il est le roi de la propagande et qui, selon moi, n'est pas près d'être détrôné. Ceux qui s'intéressent aux idées, c'est par le journal qu'on les atteint le mieux. Si ces gens se donnent la peine de lire, c'est

(Suite à la page 7)

On en parle, en VILLE...

par Réal LABERGE

La débâcle sur nos rivières ne semble pas devoir provoquer trop de désagrément cette année. Au début de la semaine, la glace s'est tranquillement disloquée sous les chauds rayons du soleil et nos deux rivières se sont libérées jusqu'aux ponts du Canadien National, sans donner lieu à une crue des eaux inquiétante.

Avec le drôle de printemps que nous avons cette année, les érables donnent un rendement plus que désappointant. Les parties de sucre continuent à subir des remises et les vendeurs de tire se font rares!

En passant, un mot de félicitation aux autorités municipales qui se sont empressées de faire combler les trous béants qui parsemaient l'asphalte de nos rues.

Les belles et chaudes journées qui se succèdent nous incitent facilement à flâner, le vague à l'âme, sur la galerie, mais nous rappellent encore que viendra bientôt la corvée de poser les moustiquaires et de remiser les fenêtres doubles!

Depuis quelques mois, nos cinémas connaissent une affluence inaccoutumée. Les représentations des samedi et dimanche soirs font même salle comble. Reviendrait-on aux jours d'antan où les longues filées attendaient à la porte de nos cinémas. Ce ne serait pas surprenant avec le programme d'émissions que nous sert la télévision en fins de semaine!

En plus des sensationnels JEROLAS, le cinéma Lafontaine présentera, mardi soir prochain, le 21 avril, un groupe de jeunes chanteurs-fantaisistes surnommés les BEATTLE MANIACS.

Le 29 avril, la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny réunira ses membres en assemblée générale pour leur soumettre deux importants projets: la participation locale à la tenue des Etats Généraux de la nation canadienne-française ainsi qu'à celle du congrès diocésain, qui aura lieu à Montmagny, le 3 mai.

Le président national du mouvement Lacordaire, le Dr. Réginald Grand'Maison, de La Pocatière, déclarait au Richelieu-Montmagny, lundi soir dernier, qu'un récent relevé statistique indiquait que notre diocèse comptait 161 débits clandestins et 3,939 alcooliques ou buveurs excessifs. Notre population disposerait de plus d'argent pour la boisson qu'elle n'en contribue à l'éducation. Sans commentaire!

La police provinciale semble avoir choisi Montmagny comme lieu de prédilection pour procéder à la fonction embêtante de vérifier le mécanisme des automobiles empruntant la route Trans-Canada. C'est une excellente façon d'amener tous les voyageurs et touristes à peser contre notre ville!

Nous vous suggérons d'assister, mercredi soir, le 22 avril, à la réunion de l'APM-Beaubien, qui prendra la forme d'un ciné-club et qui vous permettra de voir un excellent film: "Les nouveaux aristocrates". Cette nouvelle initiative de l'APM-Beaubien connaîtra certainement la réussite de ses réalisations précédentes. Tous les parents y sont invités, qu'ils soient membres ou non de l'association.

Notre population sera appelée, les 29 et 30 avril, à répondre généreusement à une clinique de sang destinée à reconstituer la réserve de l'Hôtel-Dieu. Qui sait si votre geste ne sauvera pas ainsi la vie d'un des êtres qui vous sont les plus chers!

Semaine de la Croix-Rouge du 26 avril 2 mai

-- L'objectif de la Campagne fixé à \$2,000.00

La proclamation officielle de la Semaine de la Croix-Rouge à Montmagny sera faite dimanche, le 26 avril, par le maire de la ville, M. Adrien Collin. La campagne de souscription se poursuivra toute la semaine pour atteindre un objectif de \$2,000;

elle comprendra également une clinique de sang, fixée aux 29 et 30 avril et destinée à recueillir une réserve de 400 chopines de sang.

Tel est le programme que se traçait la section locale de la Croix-Rouge, à l'occasion d'une

assemblée tenue lundi soir dernier, au Centre Sportif Le Bûcheron, sous la présidence de M. Camille Huppé, gérant de A. Bélanger Ltée.

La campagne de souscription:

La présidence de la campagne de souscription a été confiée à M. J.-Raoul Nadeau, échevin de la ville, qui sera secondé dans ses efforts par Mme Paul-Emile Charbonneau.

L'objectif de la campagne a été fixé à \$2,000 pour répondre

aux besoins de la section locale, qui devait, l'année dernière, déboursier un montant identique pour secourir quelque huit familles, à la suite d'incendies, de maladeis ou autres désastres du genre, dans les comtés de Montmagny et L'Islet.

Clinique de sang:

Au cours de cette Semaine de la Croix-Rouge, soit les 29 et 30 avril, se tiendra la 4ième clinique de sang de l'organisme à Montmagny. L'équipe mobile de

la Croix-Rouge sera à la disposition des donneurs au Club Le Bûcheron, entre 2 et 5 h. de l'après-midi et de 7 à 9h., le soir. Elle recevra les donneurs de Montmagny et des paroisses environnantes désireux de combler la réserve de l'Hôtel-Dieu de Montmagny d'un nombre de chopines de sang identique à celui de l'année dernière, soit de 400.

Cette clinique sera présidée par M. Maurice Marquis, assisté de Mme Paul Plourde.

Partie de sucre au Clan des Amis

Tel que prévu, il y aura une partie de sucre dimanche prochain à Cap St-Ignace. Le départ du Clan sera à 2 heures. Donc, vous devrez être rendus un peu plus tôt, si vous voulez avoir de la place à bord de l'autobus. Le prix est raison-

nable et tous les membres et leurs amis sont invités à se joindre à nous. Je tiens à vous faire remarquer qu'un groupe de L'Islet, Les Tourbillons, sera avec le Clan des Amis dimanche prochain à la partie de sucre.

Lors de la réunion de lundi passé, soit le 13 avril 1964, le comité des Tourbillons de L'Islet, est venu assister à la réunion du Clan des Amis. Le but de cette rencontre est que les Tourbillons et le Clan des Amis collaborent ensemble dans les activités futures.

Vous avez probablement remarqué que des membres des Tourbillons assistaient à la veillée dansante de dimanche passé, le 12 avril 1964. Puisque la devise du Clan des Amis est: "Charité, dynamisme, amitié", il est grand temps que nous mettions à profit nos possibilités d'avancement tant pour les Tourbillons que pour le Clan des Amis. Ils ont besoin de nous et nous avons besoin d'eux. Bienvenue aux gens de L'Islet.

La Direction.

Cours de cyclo-tourisme

Il y aurait possibilité d'organiser des cours de cyclo-tourisme pour le mercredi soir. Ces cours seraient donnés par M. Lucien Blais. Ceux et celles qui sont intéressés sont priés de donner leurs noms au président du Clan des Amis.

La Direction.

FIANCAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Lucille Marineau, J.R., fille de M. le juge et de Madame Joseph Marineau de Québec, à M. Pierre Fugère, Ing. P., fils de M. et Mme Pierre Fugère, également de Québec.

La Jeunesse Lacordaiare en vedette

Dimanche, le 19 avril, à 8 heures, à l'Ecole Beaubien, vous aurez l'occasion d'entendre et d'applaudir les jeunes talents de Montmagny dans différents numéros de chants, danses et sketch. Ne manquez pas ce rendez-vous.

La Jeunesse Lacordaire.

La maison "tout électrique" attire 2,300 personnes

M. Adélar Leclerc, 12 rue Montcalm, Montmagny a été le gagnant du séchoir à cheveux donné par M. Jean Lavalée, maître-électricien.

Mme Raymond Labrecque, 15 5ième Rue, Montmagny a été l'heureuse gagnante du fer à vapeur donné par M. Roch Fournier, marchand de Montmagny.

Pour faire suite à la maison tout électrique qui a été visitée en fin de semaine à Montmagny, dimanche soir à 10 hres p.m., le tirage de 5 prix de présence avait lieu, le sort a favorisé M. Guy Lacombe, 14 rue Louise, Montmagny, ce dernier est l'heureux gagnant du réservoir électrique "CASCADE 40", donné par la Compagnie QUEBEC POWER.

M. Jacques Dansereau, 5 rue Bernatchez, Montmagny a gagné l'ouvre-boîte électrique donné par J.L. Demers Ltée.

Le 5ième et dernier prix a été gagné par M. Marcel Lé-

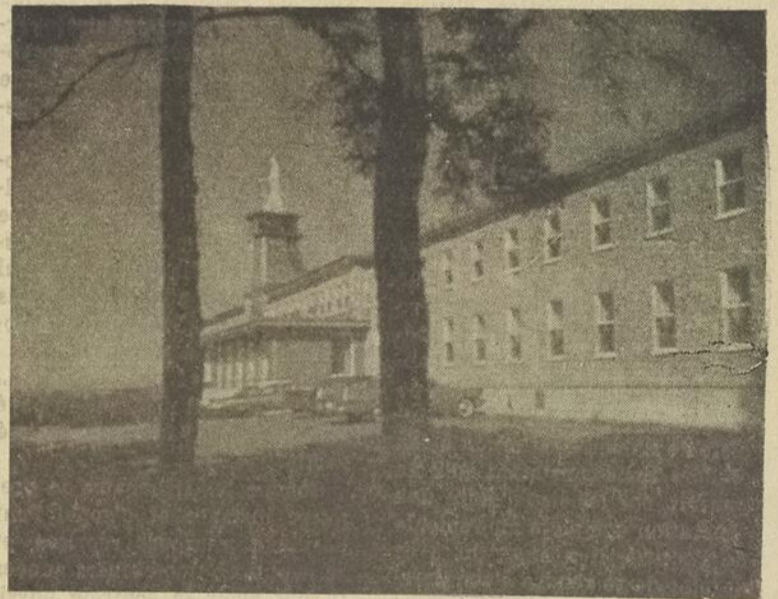
tourneau, 5 rue Paquet, Montmagny; il s'agissait d'un grille-pain automatique donné par M. Raymond Caron, contracteur.

Pour l'information du public, nous devons vous dire que 2,300 personnes ont visité cette maison tout électrique en fin de semaine dernière.

Activités des Chevaliers de Colomb

Tous les membres Chevaliers sont cordialement invités à un déjeuner aux beans qui aura lieu dimanche le 19, à leur salle après la messe de 8 h. 15.

Comme toujours, la plus franche cordialité régnera à ces agapes que tous les Chevaliers semblent fort apprécier.



RETRAITES FERMEES A STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

AVRIL

17-19 : Ecole Mgr. Bourgeois, St-Pascal.
20-22 : Couvent du Bon-Pasteur, Riv.-du-Loup.
24-26 : Couvent de St-Frs-Xavier, Riv.-du-Loup.
27-29 : Ecole Mgr Boucher, St-Pascal.

On peut se présenter à n'importe quelle retraite, même en dehors de son groupe paroissial, si cela vous convient mieux, A LA CONDITION de RESERVER à L'AVANCE sa place en écrivant ou en téléphonant au R.P. Samuel Côté, O.M.I., supérieur, C.P. 334, Tél.: 346, LA POCATIERE, P.Q.

TOUT GROUPE PAROISSIAL ou diocésain qui veut organiser une retraite doit FAIRE sa RESERVATION à L'AVANCE et donner sa réponse définitive, quant au nombre, dix jours avant le début de sa retraite, SURTOUT DURANT LE CAREME. Si quelqu'un est empêché de venir faire sa retraite, après avoir donné son nom, il doit avertir le plus tôt possible ou se faire remplacer.

Remise de trophées aux brigadiers scolaires

Le 24 avril prochain, au sous-sol de l'église St-Thomas, à 2h.30 p.m. aura lieu la remise de 23 trophées aux membres de la Brigade Scolaire de Montmagny.

A cette occasion des représentants du Club Automobile de Québec et du conseil provincial de Sécurité Routière Prudentia, se joindront au membre du Comité local de Sécurité Routière

pour souligner comme il se doit le mérite de nos jeunes brigadiers.

Après la remise de ces trophées, il y aura un spectacle de marionnettes pour les 450 à 500 écoliers qui font partie des brigades scolaires de Montmagny.

Les 23 trophées sont présentement en montre dans la vitrine du Café Roger, sur la rue St-Jean-Baptiste, à Montmagny.

Pour l'achat de vos

Obligations d'Epargne du Quebec

Jacques Gaudreau
GINGRAS, REID, GAUDREAU INC.

Valeurs de placement

ACTIONS — OBLIGATIONS — FONDS MUTUELS

18, rue Collin, Montmagny tél.: 248-2700
71, rue St-Pierre, Québec tél.: 692-0155

Au Palais de Justice de Montmagny

La juge Jean-Paul Bérubé exprime sa conception du rôle du policier

"A mon avis, la police est constituée non seulement pour prévenir les infractions et arrêter les criminels, mais aussi pour rendre service au public".

En précisant qu'il avait un très grand respect pour la police en général et même beaucoup d'amitié pour la plupart des policiers qui collaborent avec lui et ses collègues à l'administration de la justice dans notre région, que sa remarque n'avait qu'un but constructif et qu'il serait le premier à se réjouir si le public montrait un jour plus de considération envers le corps policier de notre province, le magistrat a cependant déclaré que certains agissements d'officiers supérieurs de la Police Provinciale envers leurs subalternes ne sont pas de nature à diminuer l'hostilité du public à l'égard de la police.

Citant une remarque qu'il avait adressée à un officier supérieur de la Police Provinciale, concernant justement un cas semblable à celui qu'il venait d'entendre, soit celui d'un conducteur qu'un agent de police avait conduit à l'Hôtel-Dieu plutôt que de l'incarcérer, alors qu'il entendait conduire son véhicule en état d'ébriété, le juge Bérubé a déclaré que les supérieurs du policier lui avaient non seulement fait des reproches, mais lui avaient fait perdre plusieurs jours de solde pour cet acte de civisme. N'ayant pas vérifié l'authenticité de cette histoire, le juge a déclaré que si elle est vraie, elle est inconcevable.

Accusé acquitté:

Ces remarques, le juge Jean-Paul Bérubé les a faites en libérant M. Ernest Stevenson de Lachine d'une accusation d'avoir eu la garde et le contrôle d'un véhicule-automobile alors que ses facultés étaient amoindries par l'alcool.

Le jugement rendu, la semaine dernière, au Palais de Justice de Montmagny, relatait les faits suivants:

Le 31 décembre dernier, alors qu'il retournait chez lui pour passer le Premier de l'an avec son épouse et ses enfants, le prévenu, M. Stevenson, eut une panne de moteur à deux milles de L'Islet. LEO PELLETIER, garagiste de L'Islet, s'est rendu à son secours, mais constatant qu'il ne pouvait, sur les lieux, faire une réparation complète au véhicule de l'accusé, il a alors dit à ce dernier de se rendre à son garage, Pelletier devant le suivre et le dépanner une seconde fois, s'il y avait lieu de le faire. Il était alors 8.30h. du soir. Léo Pelletier affirme qu'à ce moment, l'accusé, M. Stevenson, était parfaitement normal, et qu'en outre il conduisait son véhicule d'une façon normale et prudente.

Rendu à l'établissement de Léo Pelletier, l'accusé M. Stevenson entre son véhicule-automobile dans le garage ou les réparations commencèrent immédiatement, soit vers 8.45 h. p.m., pour se terminer vers minuit.

L'accusé n'ayant pas autre chose à faire que regarder travailler Pelletier et causer avec lui, se rappela soudain qu'il avait une bouteille d'alcool dans son véhicule, et, dans le cours de la soirée, il prit assez de libations

pour être à la fin de la soirée complètement sous l'effet de l'alcool.

Pelletier constatant que Stevenson n'était pas en état de reprendre la route, lui suggéra de prendre le train pour Montréal. Stevenson ne voulait rien entendre et disait qu'il repartirait au volant de son véhicule dès que les réparations seraient terminées. A un moment donné, Pelletier, alors que les réparations touchaient à leur fin, demanda à Stevenson d'aller s'asseoir dans son véhicule-automobile ou l'accusé s'endormit profondément. Pour éviter d'avoir une discussion avec l'accusé, et toujours dans le but de le protéger et de protéger également le public, Pelletier appela des membres de la Police Provinciale du bureau de Saint-Jean Port-Joli, pour les mettre au courant de la situation.

En attendant les policiers, comme les réparations étaient complètement terminées, Pelletier activa le levier hydraulique de son garage sur lequel reposait l'automobile de l'accusé et quand les policiers arrivèrent, ils trouvèrent l'accusé endormi dans son automobile, laquelle automobile était suspendu dans les airs et ne pouvait absolument pas être remise en marche par l'accusé.

Dans les circonstances, je n'hésite pas à affirmer que l'accusé n'avait plus ni la garde ni le contrôle de son véhicule-automobile. C'était Pelletier qui avait la garde et le contrôle du véhicule de l'accusé, et il affirme qu'il n'aurait jamais laissé partir l'accusé de son garage au volant de son véhicule, avant que Stevenson n'ait repris ses esprits.

A la page 14 de la transcription de son témoignage, Léo Pelletier dit textuellement: "Je ne voulais absolument pas le laisser partir" A la page 17, on lui pose la question suivante: "Vous n'auriez pas laissé partir l'automobile. Vous la gardiez?"

Rép.: "J'étais pas capable.... Quand même il m'aurait eu payé (l'accusé), je l'aurais pas laissé partir".

Comme les tribunaux de première instance et d'appel l'ont décidé à plusieurs reprises, et ce depuis de nombreuses années il faut avoir le contrôle physique d'un véhicule pour être trouvé coupable d'une infraction à l'article 223 (art. 285 de l'ancien Code).

Dans le cas qui m'est présentement soumis et que j'ai à trancher, il est clair qu'à minuit, le 31 décembre dernier, Stevenson n'avait pas le contrôle physique ("physical control") de son véhicule. Perché comme il l'était sur le levier hydraulique du garage Pelletier, il ne pouvait absolument pas mettre sa voiture en marche et ne constituait donc pas un danger pour la sécurité publique. De plus, c'était Pelletier qui, à la fin de la soirée, avait le contrôle physique de l'automobile de Stevenson, et je tiens à rendre hommage à ce garagiste honnête et consciencieux

soucieux de la sécurité publique, qui a voulu protéger son client en particulier et le public en général en empêchant Stevenson de repartir au volant de son automobile alors qu'il était en état d'ivresse.

Il est malheureux que l'agent Gaudreault, qui a procédé à l'arrestation de Stevenson, n'ait pas jugé à propos de le conduire à l'hôtel. Dans le cas présent, l'accusé Stevenson n'a certainement pas de félicitations à offrir aux agents qui l'ont arrêté et incarcéré. Les deux agents Gaudreault et Linteau auraient dû, je le répète, conduire Stevenson à un hôtel et recommander à l'hôtelier de ne pas le laisser partir avant qu'il ait complètement repris tous ses esprits.

Ceci étant dit, vu l'absence totale de Preuve, je REJETTE la plainte et ACQUITTE l'accusé.

MONTMAGNY, 11 mars 1964,

Jean-Paul Bérubé, J.C.S.P.

Me Yvon Mercier,
Procureur de la Couronne.
Me Denis Gobeil,
Procureur de l'accusé.

Vous aimeriez pouvoir traiter plus d'affaires au téléphone?
Votre personnel doit courir pour répondre à un appel—
vos clients ne peuvent pas vous atteindre?

POUR VOS PROBLÈMES D'AFFAIRES LES TÉLÉPHONES À POUSSOIRS..

vous permettent de ne perdre aucun appel et de tirer un meilleur parti du service téléphonique: vous pouvez prendre vos appels à deux, trois endroits ou plus—vos principaux collaborateurs, quand ils ont à faire hors de leur bureau, ne sont jamais éloignés d'un téléphone; vous pouvez suspendre une communication pendant que vous vous renseignez ou que vous répondez à un autre appel; les boutons s'illuminent pour indiquer les lignes occupées; bref, avec les téléphones à pousoirs, vous vous épargnez temps et fatigue, vous accélérez le service et le travail d'équipe, et vous donnez plus de satisfaction à vos clients!



Pour informations appelez
notre service des
ventes spécialisées

QUÉBEC-TÉLÉPHONE



INESTIMABLE

Le prix de cette bouteille de sang ne saurait s'établir en dollars. Heureusement, telle n'est pas la pratique en notre pays. Chaque année, la Croix-Rouge canadienne fournit gratuitement du sang entier et des dérivés du sang à près de 800,000 malades, accidentés et sinistrés. Tout ce qu'on vous demande en retour, c'est votre appui. Par son service de transfusion sanguine et d'innombrables façons, la Croix-Rouge vient en aide à notre ville, à notre pays, au monde entier. En appuyant la Croix-Rouge, vous aidez beaucoup... beaucoup de gens.

LA CROIX-ROUGE EST À L'OEUVRE



PARTOUT ET TOUJOURS

Quartiers-Généraux: M. J.-Raoul Nadeau, Montmagny — Tél.: 248-0207

Le renouveau liturgique inspire...

(Suite de la page 1)

Disposition favorisant le dialogue avec le peuple chrétien.

Mgr Fortier a esquissé un aperçu de la conception et de l'architecture que prendraient les églises paroissiales de demain.

L'autel sera placé au milieu du chœur à proximité de la table de communion. "L'autel est nu et cesse d'être une étagère à bouquets" dit Mgr Fortier avec un brin d'ironie. Les chandeliers et la croix de l'autel pourront avoir quatre ou cinq pieds de haut et reposer par terre. Si cet autel, à un tabernacle, il devra être très discret.

Au fond du chœur sera le trône de l'évêque auquel le curé pourra occasionnellement pren-

dre place. Le trône sera entouré par les choristes et l'organiste, d'un côté, les membres du clergé, et les enfants de chœur de l'autre côté.

"Telle conception de nos églises, dit Mgr Fortier, établira un double mouvement vers le maître-autel: celui de l'évêque avec son clergé, et celui des fidèles". Il déclare qu'elle pourra largement contribuer à accroître une participation active des fidèles aux offices liturgiques.

Ainsi que le faisait chaque année le regretté cardinal Ville-neuve, l'Archevêque de Québec, Mgr Maurice Roy, a célébré cette année, la messe du Jeudi-saint, face au peuple, à la basilique-cathédrale. Le trône pontifical avait incidemment été aménagé sur le marche-pied du maître-autel, ce dernier étant dérobé à la

vue par une immense pièce de drap écarlate et or.
Fonds baptismaux mis en évidence

"Les Fonds baptismaux doivent être visibles" a dit Mgr Fortier, en révélant qu'éventuellement ils seront placés à proximité du maître autel, dans l'un des deux côtés du transept, de façon à bien marquer que le Baptême conduit à l'Eucharistie.

Le prélat ajoute même que dans nos futures églises il pourra même y avoir quelques gradins pour signifier qu'il y a réellement descente aux fonds baptismaux. Ces derniers pourront aussi être aménagés de façon à couler sans cesse, pour rappeler que le Baptême est une source éternelle de vie.

Face aux fonds baptismaux, dans l'autre partie du transept, pourra être aménagé un autel destiné à garder les Saintes Ré-serves. Cet autel sera habituellement bien orné.

Face aux fidèles et de chaque côté du maître-autel, on installera deux ambons, l'un pour la proclamation de l'Evangile, l'autre pour la lecture de l'Epître. Ce dernier sera plus simple que le premier.

Moins d'images et de statues

Le nombre des statues et images tendra vraisemblablement à diminuer, souligne Mgr Fortier. "Ce n'est pas du protestantisme mais plutôt un retour à la piété primitive" déclare-t-il.

Le prélat soutient que le Concile admet la légitimité du culte des images tout en souhaitant cependant que ces dernières ne se multiplient pas indument, et qu'il y ait une hiérarchie entre elles. "L'image du Christ doit être prédominante" a dit Mgr Fortier.

La Journée...

(suite de la page 1)
cale de la Société Canadienne du Cancer obtient un résultat final s'élevant à plus de \$1,000.00.

Mme Fournier remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont ainsi dépensées sans compter, associant à ce succès la générosité publique en général et celle tout particulière des hommes d'affaires de la région, qui permettront ainsi à la Société Canadienne du Cancer d'accroître ses efforts pour découvrir des remèdes de plus en plus efficaces contre le cancer ainsi que pour continuer ses campagnes d'éducation et de bien-être auprès de la population.

Nos législateurs se font...

(Suite de la page 1)

rage et une détermination assez rares chez nos hommes politiques, y est allé carrément dans des conférences publiques et a demandé des amendements à la loi.

5-En août 1963, les normes des annonces d'alcool étaient revisées par le B.G.R. et on nous laissait espérer un gain. Au contraire, l'annonce est passée de 10 à 60 secondes.

6-Le 27 août et le 16 octobre 1963, le Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion (B.G.R.), à la demande d'un groupe d'organismes (Maisons Doremy, Institut d'Etudes sur l'alcoolisme, Canadian Temperance Federation, le Comité d'Etude et d'Information sur l'Alcoolisme de la province de Québec et des groupements pour la sobriété du Nouveau-Brunswick), nous soumettait un règlement acceptable dans l'ensemble et qui devait prendre effet le 1er janvier '64. Résultat: Les brasseurs ont amplifié leur publicité...

7-En février '64, la Régie des Alcools du Québec, représentée par M. Lorne G. Power et M. Boissonneault, rectifiait certaines positions et nous assurait que tout serait respecté en date du 1er mars. Résultat: Les brasseurs adoptent la publicité la plus directe qu'il n'ait jamais eue: en effet, rien n'a changé ou plutôt, tout a changé pour le pire.

8-Depuis quelques mois, des éditorialistes ont dénoncé cette annonce directe et insidieuse qui influençait notre jeunesse. Il est bien évident que les membres du Parlement, sauf quelques exceptions, n'ont pas considéré sérieusement cette question. Ils se cachent la tête dans le sable, et se bouchent les oreilles et les yeux. Ils n'ont rien vu rien entendu et ne savent rien, et toujours la loi reste inachevée et les brasseurs ont de plus en plus de liberté...

Est-ce que l'on veut rire de ces associations qui se dévouent bénévolement pour la collectivité Est-ce que l'on veut essayer de nous endormir avec de belles promesses

Quoi qu'il en soit, nous sommes obligés d'affirmer:

1-que les puissances alcoolisatrices, spécialement les brasseurs, appuient de toutes leurs forces sur l'opinion, la Presse et nous ne sommes pas loin de le penser, le Parlement... pour augmenter la production et la consommation des boissons alcoolisées.

2-que nos parlementaires (à quelques exceptions près) restent indifférents, à moins que quelques-uns ne veuillent préserver des intérêts particuliers sous le fallacieux prétexte de liberté de commerce et d'équilibre du budget provincial.

3-que nos pouvoirs publics, qui n'osent pas appliquer la loi ou encore la préciser, sont responsables vis-à-vis le peuple québécois et se font les "complices" de l'alcoolisme qui devient par le fait même un fléau voulu, soutenu et entretenu.

Devant de tels faits, la Société en général et nos corps intermédiaires en particulier ont le droit et le pressant devoir de demander des explications. En effet, la Société peut être source d'éducation et de formation, si ceux qui sont à l'origine des grands courants d'idées savent orienter l'opinion publique vers le bien. Tels sont la Presse, les Clubs Sociaux, la S.S.J.B., les Chambres de Commerce, les associations professionnelles ou syndicales, etc...

A eux de jouer avant qu'il ne soit trop tard! Sont-ils compromis? Nous espérons bien que non!

Quant à nous, nous voulons:

1-Que l'annonce de la sorte de bière ou de la brasserie se borne au nom et à l'écusson. Ainsi les journaux, les postes de radio et de télévision ne verraient pas leur budget touché et par ailleurs, la morale, le point de vue économique et la vérité sur la sobriété seraient respectés.

2-Que les brasseurs, qui de plus en plus veulent se faire passer pour des philanthropes, se servent de leurs capitaux, dont il ne savent que faire, pour instruire et renseigner le peuple sur la véritable sobriété et les dangers de l'alcoolisme.

●
C
●
K
●
B
●
M
●

Du Lundi au Vendredi
12.15 p.m.

RADIO-JOURNAL
D O W

Une présentation de la
BRASSERIE D O W
LIMITEE

Spécialités:
Steak
Spaghetti
Hot Chicken
Club Sandwich

RESTAURANT
Bel Air

Benoit Morin, Prop.
"L'endroit pour bien manger"
Repas à toutes heures

Tél.: 248-1850 Route Trans-Canada, Montmagny



SERVICE GRATUIT

du posage de prélat, tapis ou tuiles achetés de
Bertrand Blanchard

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.
Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555

AVIS

A tous nos clients anciens et nouveaux:
Pour vos renouvellements d'obligations ou
placements d'argent,
Consultez notre représentant autorisé
Entrope Méthot

93, St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-0669 Montmagny

La Corporation de Prêts du Québec
ACTIONS — OBLIGATIONS
132, rue St-Pierre Québec

PANNEAUX DECORATIFS

POUR
FINITION DE SOUS-SOL
OU SALLE DE JEU


Faites-le dès maintenant
EDOUARD GENDREAU ENR.
—Bois — Matériaux de construction — Contreplaqué—
18, rue Louise, Montmagny.
Tél.: Bureau 248-0845 Ré.: 248-0276

Case Postale: 11 — 98 rue St-Jean-Baptiste — Téléphone: 248-3400
PROUVEZ LE MIEUX est le synonyme de
LEMIEUX ET PROULX ENR

GROS ET DETAIL
Bois - matériaux de construction en général
Quincaillerie — Ferronnerie — Plomberie — Peinture — Tapisserie
Vaisselle — Vitres — Cadeaux

Entreposage de fourrure
Réparation — Lustrage — Nettoyage par procédé "Hollender".

Décès et funérailles

M. Emile Gaudreau

M. Emile Gaudreau, époux de dame Irena Simoneau, est décédé le 14 avril, à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à l'âge de 74 ans et 8 mois. Il a été pendant 51 ans au service du public, forgeron, directeur de la Caisse Populaire de St-Thomas, et ancien marguillier. Il demeurait à 1, rue Papineau, Montmagny.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: Maurice de Québec, M. et Mme Jean Cloutier (Yvette), M. et Mme Robert Gaudreau (Marie-Paule Beaudoin) de Montmagny, M. et Mme Rodolphe Gaudreau (Marie-Paule Marmen) de Montréal, M. et Mme Jean-Baptiste Buteau, jr. (Gertrude), M. et Mme Jacques Gaudreau (Madeleine Morin) M. et Mme Denis Gaudreau (Gisèle Fournier), Léandre, de Montmagny, Rév.

Père Raymond Gaudreau, de la Congrégation des Prêtres du Sacrement, Terrebonne.

Ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Alfred Dion (Maria), M. et Mme Napoléon Collin (Imelda) Montmagny, Mlle Estelle Gaudreau, St-François, M. et Mme Odilon Gaudreau (Laure Samson Lauzon, Mme Roch Simoneau, Montréal, Mme Jos. O. Gaudreau, Montmagny, Mme William Morin, Montréal, M. et Mme Léandrus Simonneau, Montmagny, Mme Gérard Simoneau, Sherbrooke.

Le service sera chanté samedi, à 10 heures, le 18 avril, en l'église St-Mathieu de Montmagny et l'inhumation sera faite au cimetière paroissial. La dépouille mortelle est exposée au salon Laurent Normand, 26, rue St-Louis.

Mme Camille Lafortune

A Montmagny, le 28 mars, à l'âge de 89 ans est décédée Dame Alice Dubé, épouse de feu M. Camille Lafortune.

Elle laisse dans le deuil, ses soeurs, son frère et sa belle-soeur: Mme Ernest St-Pierre de St-Aubert, Mme Alphonse Sénéchal de Greenbay, Wisconsin, M. et Mme Odilon Dubé de Ste-Euphémie.

Les funérailles ont eu lieu, mardi le 31 mars, à 9.30 hres,

en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

La direction funéraire avait été confiée à la Maison Marcel Ruelland, 32, rue de la Fabrique, Montmagny.

Madame

H. Boulanger

A St-Paul de Montmagny, le 3 avril, à l'âge de 80 ans et 7 mois est décédée Dame Maria Létourneau, épouse de feu M. Henri Boulanger.

Elle laisse dans le deuil, ses fils: M. Aimé Boulanger, M. Rolland Boulanger de Hartford, Conn., et M. Armand Boulanger de St-Paul. Elle laisse également plusieurs petits enfants, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu, mardi, le 7 avril, à Hartford, Connecticut.

Direction funéraire: la Maison Marcel Ruelland, 32 rue de la Fabrique, Montmagny.

JE SUIS UN DE
VOS VOISINS



L'assurance-vie
est ma profession

Puis-je vous être utile?

Ls-P. Fortin

C.P. 1033 Tél.: 248-2960
Montmagny
SUN LIFE DU CANADA

Me Guy BERTRAND

B.A., LL. L.
Avocat-Procureur
Edifice Banque Provinciale
Montmagny, P.Q.
Tél.: 248-1622 — C.P. 1261
Bureau à Montmagny
Vendredi après-midi
Bur. à Québec - Tél.: 529-3389
Rés. Québec - Tél.: 681-3845

ANDRE ASSELIN

Arpenteur-Géomètre
Bureau à Montmagny au
Manoir des Erables,
le mardi, de 2 à 5 h. p.m.
Tél.: 248-0100
Bureau à Lévis:
60, Côte du Passage
Tél.: 837-8250
(charge renversée)

Dr Gustave Plante, M.D.,

4, rue de la Gare, Montmagny
Tél.: Bur.: 248-0254 Rés. d'été: 259-7881

Heures de bureau:

Tous les jours, de 2 à 5 h. p.m., sauf le samedi.
Le soir, de 7 à 9 h. p.m., les lundi, mercredi et vendredi.
Cas d'urgence: en tout temps.

107, 5ième Avenue TEL.: 148
LA POCATIERE

MARCEL P. DUPUIS
INGENIEUR-CONSEIL

Charpentes: Bois - Acier - Béton
Travaux Municipaux - Rapport - Estimé
1057 Ave. des Erables TEL.: 523-5023
QUEBEC 6

YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny
36, Du Dépôt - Tél.: 248-3610

Marcel Ruelland
DIRECTEUR DE
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT
Tél: 248-1363, De la Fabrique

Laurent Normand
Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT
d'ambulance et corbillard
Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-0545
MONTMAGNY

Viateur CARON, Enr.

• Pièces et accessoires
d'automobiles.
• Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,
Téléphone: 248-2619
Montmagny

Cartes d'Affaires

"Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.
Raymond Kironac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.
G. Beaulieu, B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. Richard Newberry, B.A., C.A.
L.-P. Beausoleil B.A. M.S.C. C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.
Lionel Daigle, B.A., C.A. Clément Gamache, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

"Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.
R. Madore, B.A., M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.
Fernand Breton, M.S.C., C.A. R. Gilbert, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1003 54, Rue St-Magloire
Montmagny, P.Q.

Bureau: Montmagny — Riv.-du-Loup — Mont-Joli — Matane

**Jean-Paul
CLOUTIER**

B.A.
Licencie en
Sciences commerciales

**Maurice
CLOUTIER**

B.A., LL.L.
Notaire

**Gaston
CLOUTIER**

Courtier
d'Assurances

Maurice Cloutier, fils, Notaire

Saint-Paul de Montminy

Cité de Montmagny,

P. Qué.

ASSURANCES

"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,
Responsabilités, Accident
HEBERT et PROULX

MONTMAGNY

TEL.: 1001

Mercier & Carrier

AVOCATS-PROCUREURS

63, de la Gare
Tél.: 248-0194
Montmagny

Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale
Rue St-Thomas,
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 248-3954

Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis
Tél.: 248-2948
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183

Rés.: 248-0147

Denis GOBEIL, LL. L.

AVOCAT

34, rue de la Gare
Montmagny

Installations et réparations
électriques
Travail de tous genres
en électricité
ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN

87, rue Ste-Brigitte-Nord
Tél.: 248-0970 Montmagny

Gonzague BELANGER
B. A. LL. L.
NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592
Rés.: 248-1096

15, rue De l'Eglise
Montmagny

ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet
38, rue du Dépôt

Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

Téléphone: 248-1072

Robert DAVELUY,
B.A., LL.L.,
Avocat-Procureur
Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
(Edifice Allard)

LETTRÉ OUVERTE

(suite de la page 2)

qu'ils appartiennent à l'élite. Et ce sont ceux-là qu'il importe d'atteindre.

En réponse à la question posée, je veux dire à tous que si je suis contre les écoles publiques neutres, c'est parce que mon engagement de chrétien m'oblige A PRATIQUER TOUT CE QUI RAPPROCHE DE DIEU ET EN MEME TEMPS DE FAIRE LA GUERRE A TOUT CE QUI ELOIGNE DE LUI. Or, la neutralité scolaire ouvre la porte toute grande à tout ce que le christianisme peut avoir d'ennemis extérieurs.

Tous nous savons que l'école neutre repose sur la libre pensée. C'est une école qui enseigne la doctrine illusoire de l'idéalisme moderne "du chacun sa vérité". En rejetant les principes éternels révélés par l'Auteur de la Vérité, cette école ne peut faire autrement que de lancer dans la vie active une jeunesse qui cherchera toujours sa voie. Ces citoyens opéreront pour toutes sortes d'idéologies. Ils seront de perpétuels constructeurs d'une tour de Babel. Il leur sera presque toujours impossible de coopérer avec les chrétiens au progrès de la civilisation chrétienne. Le monde se verra sans

cesse déchiré par deux forces collectives, plus souvent en désaccord que travaillant conjointement. Ce n'est certainement pas là exécuter le plan conçu par le Grand Architecte du monde, le Créateur de l'univers. Ce monde a pourtant assez de faire face à la partie communisée, sans se voir aux prises avec une seconde division entre croyants et incroyants. Il faut lui éviter cet obstacle à son évolution, au moins au monde chrétien.

Au Québec, nous jouissons de l'immense avantage de posséder un système d'écoles publiques exclusivement chrétiennes; il serait plus que maladroit de notre part de permettre à un petit groupe d'agnostiques de travailler à la construction d'une tour de Babel québécoise au sein d'une population à près de cent pour cent croyante.

Pour éviter une telle erreur, notre devoir à tous, comme chrétiens, est de PRATIQUER TOUT CE QUI RAPPROCHE DE DIEU ET DE FAIRE LA GUERRE A TOUT CE QUI ELOIGNE DE LUI. Donc guerre à l'école publique neutre.

Georges Bergeron,
Montréal.

Pont ou tunnel

Le problème des communications Québec-Lévis, laisse deux questions sans réponse: un tunnel est-il possible, son coût est-il prohibitif? L'attitude du Gouvernement à ce sujet ne donne satisfaction à personne; elle ne crée que confusion pour justifier une décision controversée.

Tous les arguments des déclarations officielles contre le tunnel, se résolvent à une série de contradictions. La première déclaration de M. Lesage rejetait la solution d'un tunnel sous prétexte de la faille Logan. Comme les cartes géologiques réfutaient cet argument, l'on en entend plus parler pour apprendre ensuite la décision définitive d'un pont parce que la profondeur du fleuve exigeait une pente trop prononcée pour faire un tunnel. Quelques jours plus tard, M. Lesage nie avoir rejeté définitivement le projet d'un tunnel mais que les ingénieurs de la Foundation lui ont dit douter de la sécurité du projet. (sans dire et prouver pourquoi). Toujours existe la nécessité de l'argument contre pour justifier la décision pour le pont. Lorsque l'on considère l'étude du bureau Métropolitain à ce sujet, il est difficile de la rejeter, face à une réfutation aussi faible.

Les chiffres soumis par le même bureau quant au coût du projet, ont été repoussés comme trop bas et l'on a, toujours sans preuve, prétendu que ça coûterait 75 et même 100 millions. Si

l'on considère le peu de sérieux des arguments contre la possibilité de construire un tunnel, il est permis de se demander si une évaluation de la même source est valable. Il n'y a rien de plus sourd que celui qui ne veut point entendre. La compagnie Janin a offert de construire le tunnel pour le prix d'un pont; le Gouvernement prétend le prix peu sérieux mais confie à la même maison la construction du pont-tunnel Boucherville. Cette maison avant de faire son évaluation, a fait pourtant des sondages et dépensé des dizaines de milliers de dollars. Une étude sérieuse a été faite sur la rentabilité du projet par le bureau Métropolitain et malgré toutes les prétentions du Gouvernement aucun mémoire n'a été produit pour les réfuter; l'on peut donc douter de la partialité de la décision gouvernementale.

Dans toute cette question le Gouvernement a capitulé devant le problème des voies d'accès à un tunnel. Il est évident que l'arrivée d'un tunnel dans la ville de Québec créerait des problèmes dans le contexte actuel. Ces problèmes devront tout de même être réglés, tunnel ou pas.

Le trafic qui vient à Québec, qu'il vienne par un pont ou un tunnel, l'on est obligé de l'accueillir. Est-il sage de prolonger la période d'occupation de la route par un pont lorsque le tunnel raccourcirait le trajet de tant de gens? Le mémoire du bureau métropolitain soumet que 60% du trafic actuel du pont

A VENDRE

Portes pliantes brunes, beiges, grises, blanches, 32 pouces, 38 pouces, 48 pouces, à partir de \$12.95. Aussi tringles à rideaux de 13 po. à 222 po.

Appareils Domestiques Enr.
127, rue St-Jean-Baptiste

Tél.: 248-1424 - Montmagny

J.N.O.

PIECES D'OR

Acheterais pièces d'Or de tous les pays, Très bon prix. S'adresser à: Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710.

DOLLARS EN ARGENT

Echangerais des dollars en argent 1963 ou 1964 pour d'autres dollars en argent. S'adresser à: Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710.

A VENDRE

Articles en parfaite condition et à prix d'au-baine: 1 lavabo avec cuve en fonte émaillée; 1 fournaise à l'huile émaillée blanc (auxiliaire Bélanger). S'adresser à Tél.: 248-0807.

de Québec, exige un détour. L'accès actuel du pont de Québec a été fait à plusieurs reprises et a coûté très cher; avec un second pont, il faudra encore tout refaire et ça coûtera combien? On n'en parle pas mais on parle de la dépense de l'arrivée du tunnel. On ne parle pas non plus qu'un tunnel serait payant et que les revenus compenseraient certainement au coût supplémentaire des voies d'accès tout en aidant la ville à solutionner certains problèmes.

Le gouvernement qui a tant nommé de commissions d'enquêtes devrait permettre, devant un problème aussi important pour la région, qu'un groupe d'experts impartiaux donne une opinion sur le sujet; le public acceptera plus facilement une décision éclairée qu'une décision arbitraire.

Pour conclure, le projet d'un pont apportera en plus lors de sa construction, un obstacle insurmontable à la circulation et résultera en une faute d'esthétique comparable à l'Hôtel-Dieu de Québec: une construction moderne mariée à une construction ancienne.

Si l'on a en vue l'exposition mondiale en 67, n'oublions pas que ce sera un problème de six mois et que la population restera après avec son problème de détour.

Un Québécois.

ANNONCES CLASSEES

VIEILLES MONNAIES

Acheterais ou échangerais vieilles monnaies Canadiennes, Terneuviennes ou Américaines pour compléter collection. S'adresser à: Tél.: jour: 248-0533; soir: 248-1710.

CARABINE A VENDRE

Carabine "Savage" de calibre "22" organisée pour le tir à la cible, les mires s'enlèvent pour la chasse et se remplacent sans être de nouveau réajustées, à vendre, à prix d'au-baine. S'adresser à: Maurice Blais, 6 rue St-Louis, Montmagny - Tél.: 248-1710.

AUTO A VENDRE

Une Pontiac 1957, bleu et blanc, 6 cylindres, transmission ordinaire; en parfaite condition. S'adresser à 248-1710.

ATTENTION

Chambre et pension dans le centre de la ville, 4 avenue May. Tél.: 248-0807.

A VENDRE

Un poêle à gaz propane, 4 ronds, un fourneau automatique et un réchaud, mesurant 20 pcs de largeur et 23 de profondeur, très bon prix. S'adresser à Mme Dominique Thibodeau, 40 rue Taché, Montmagny. 1fs.

A VENDRE

Terrain à vendre, situé rue du Quai des Ecartés, 83 pieds x 105. S'adresser à 248-3816.

17-4-4fs.

A VENDRE

Garage à vendre à l'Isletville, Texaco Service, réparations générales, très bon chiffre d'affaires, bonne clientèle. Pour information, s'adresser à Mme Robert Giasson, Tél.: 247-3970.

17-4-4fs

A VENDRE

Maison moderne, plain-pied, six appartements, située à Cap St-Ignace, Station. S'adresser à: Tél.: 246-5561.

17-4-J.N.O.

OFFRE DE SERVICE

Couturière diplômée de l'Ecole de Métiers Commerciaux donnerait des cours de couture; à votre service également pour renou-

LOGEMENT A LOUER
Logement de quatre pièces, chauffé, libre le 1er mai. S'adresser à 103, 6e Rue, Montmagny, Tél.: 248-3865.

17-4-J.N.O.

A LOUER

Logement de 4 pièces à louer, situé rue St-Etienne à Montmagny S'adresser à M. Clément Peltier. - Tél.: 248-3619.

3-4-3fs

A LOUER

Outils électriques de marque "Stanly", reconnue de la plus haute qualité; pour bois et fer, ainsi qu'outils manuels de toutes sortes et accessoires d'utilité.

Les Appareils Domestiques Enr.
127, St-Jean-Baptiste,
Montmagny - Tél.: 248-1424

A VENDRE

Maison située à 14 rue St-Jacques, Montmagny. Pour information, s'adresser à Mme Paul Proulx - Tél.: 248-0841.

A VENDRE

Saxophone Tenor, en bonne condition, de marque Martin. - Très bas prix. - S'adresser à: 246-5564.

A VENDRE

Carrosse à vendre, 4 mois d'usage, prix d'au-baine. - Manteau pour garçons, grandeur 2 ans, prix très bas. S'adresser à 248-2968.

A VENDRE

Camion G.M.C. 1958 - 2 tonnes - très propre - moteur 20,000 milles - \$600.00. S'adresser à J.L. Dufour, Montmagny. Tél.: 248-2692.

11-4-J.N.O.

REALISEZ \$75. à \$100.00 par semaine! Partez en affaires pour vous-même avec une ligne de produits de beauté, nécessités domestiques, spécialités de ferme. Travail facile et plaisant. FAMILLEX, Dépt. A. 3, 1600 Délorimier, Montréal, Qué.

ON DEMANDE

Un guitariste soliste, ainsi qu'un joueur de basse électrique, pour formation d'un orchestre. S'adresser à: 248-3792.

ON DEMANDE

Batterie d'orchestre, au complet et en parfaite condition si possible. S'adresser à: 248-3792.

Prochaine saison du centre local Jeunesse Musicale

Les dirigeants du centre local des Jeunesses Musicales dévoilaient, à l'occasion d'une réunion tenue au cours de la semaine, le programme des concerts qui seront présentés aux membres à l'occasion de la prochaine saison J.M.

Le premier concert mettra en vedette le gagnant du grand prix décerné à l'issue du concours national de piano. La deuxième soirée présentera les airs connus des opéras Carmen, La Traviata, Le Barbier de Séville, Manon,

Faust et la Bohème. On se propose à cette occasion de présenter un programme d'un cachet spécial afin de placer les mélomanes dans une ambiance propice.

L'ensemble "Percussion de Paris", dirigé par Vincent Gemignani, percussionniste, sera en vedette lors du troisième concert. Cet ensemble réengagé pour une deuxième année consécutive a remporté un succès monstre, la saison dernière. Enfin, le

quatuor à cordes de Zagreb présentera le dernier récital. Ce quatuor yougoslave est composé de Josip Klima et Zlatko Balijski, violonistes; Dusan Stranic, altiste et Fred Kiefer, violoncelliste.

Comme on peut le constater, le programme de la prochaine saison offrira des concerts de haute qualité, ce qui attirera certes une foule de nouveaux membres musicales. De plus, on présentera des artistes qui envisagent un nouveau mode de

sisterait en l'usage des moyens audio-visuels.

Au cours de la dernière assemblée des dirigeants JMC de Montmagny, Mmes Bernard Landry et Ralph Viel ont présenté un rapport de leur participation au congrès national des Jeunesses musicales tenu à Saint-Hyacinthe. Présentement, le comité étudie les moyens à prendre pour intéresser davantage les étudiants du niveau secondaire, aux activités du mouvement.

En cas d'Urgence Médicale

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille, pour la fin de semaine du 18 et 19 avril

le Dr. Robert Lessard,
Tél.: 248-0450
11, rue de la Gare
sera le médecin en fonction

Réunion de...

(Suite de la page 1)

dent le vendredi soir, tandis que les élèves du cours primaires se partagent deux séances au cours de la journée du samedi, soit à 9.30 h. p.m. et à 2 h. p.m.

Analyse d'un film:

La réunion générale de l'APM Beaubien consistera d'abord en la présentation du film "Les nouveaux aristocrates", qui sera suivi d'études et d'analyses en comités ainsi que de commentaires par des personnes qualifiées.

Cette soirée toute spéciale débutera à 8h. précises, à l'École Beaubien, mercredi prochain, le 22 avril, et tous les parents de Montmagny, affiliés ou non à l'APM-Beaubien, sont cordialement invités à en profiter.

La synthèse du film projeté sera confiée aux abbés Maurice Bois et Martin Lamarre ainsi qu'à la révérende Mère Marie-Thérèse, de la Congrégation Notre-Dame.

Plus de 1,400 personnes de l'Europe orientale ont été réunies à leurs familles, au Canada, grâce à l'intervention de la Croix Rouge, au Canada comme Outrem.

Tous les ans, les visites des auxiliaires de la Croix-Rouge aux vétérans alités dans les hôpitaux canadiens, se chiffrent par centaines de milles.

Au cours de toutes les heures de la journée, au Canada, quelqu'un reçoit gratuitement une transfusion de sang.

**MIDGET
AU
CHOCOLAT**



UNE RECETTE EXCLUSIVE
LES MEILLEURS INGREDIENTS
UNE FOURNEE D'EXPERTS
VOILA POURQUOI
LES BISCUITS
MIDGET AU CHOCOLAT
sont délicieux.



BIEN MEILLEUR

**BISCUITS
MONTMAGNY INC.**

Montmagny Québec

EN VENTE CHEZ VOTRE EPICIER

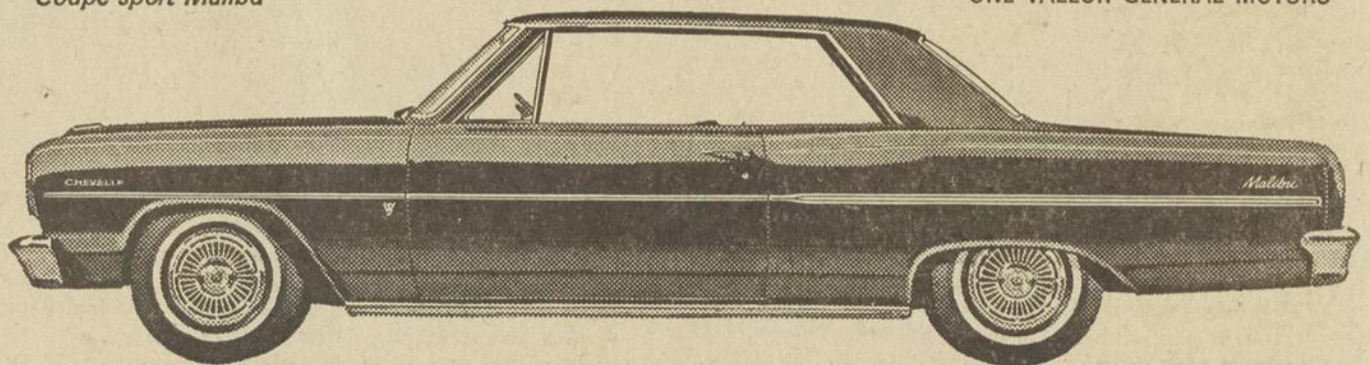
En construisant la nouvelle Chevelle, Chevrolet a pensé à tout

(même à votre budget et à votre garage)

La Chevelle est parfaite! Cette voiture de dimensions nouvelles et de prix modique est faite exactement pour l'usager qui désire un ensemble d'avantages qu'aucune autre marque ne peut offrir. En voici l'énumération: Les lignes de la Chevelle sont d'un style nouveau et d'une conception fonctionnelle. L'élégante courbure des glaces latérales de la Chevelle, lui donne des dimensions intérieures égales, à un pouce près, à celles de la plupart des voitures de grandeur normale. La Chevelle se faufille aisément dans les espaces étroits et elle en sort tout aussi aisément! Son empattement pratique de 115" convient exactement pour faciliter les manoeuvres dans la circulation urbaine et pour garer sans effort. Les performances de la Chevelle sont brillantes grâce aux moteurs six cyl. ou V8 (au choix), aux transmissions qui répondent à tous les styles de conduite et à un assortiment complet d'accessoires fournis moyennant supplément. La sûreté de fonctionnement de la Chevelle résiste aux atteintes du temps car cette voiture Chevrolet est dotée d'éléments d'une résistance éprouvée tels que sa carrosserie signée Fisher et son fini Magic-Mirror. Allez chez le concessionnaire Chevrolet pour faire l'essai d'une Chevelle. Il présente 11 modèles: des sedans, des station-wagons, des coupés sport et des décapotables à prix modique. Une de ces Chevelle vous viendra certainement.

Coupé sport Malibu

UNE VALEUR GENERAL MOTORS



La CHEVELLE de CHEVROLET: une championne de la route!

Voyez le concessionnaire Chevrolet de votre localité.

NE MANQUEZ PAS L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE "RUE DE L'ANSE", TOUS LES MARDIS SOIR, SUR LE RÉSEAU FRANÇAIS DE RADIO-CANADA.

A. A. Blais Automobiles Inc.

Route Trans-Canada — Tél.: 248-2323 — 248-2324
MONTMAGNY, QUE.

Garage Caron et Morin Inc.,

L'ISLET, QUE., TEL.: 247-5283

Nous avons entendu dire

• Que la clinique de sang qui devait avoir lieu les 29 et 30 avril sera remise à une date indéterminée par suite de nombreux cas de jaunisse qui séviraient dans certaines paroisses environnantes.

• Que la partie de sucre du Cercle des Fermières de Cap St-Ignace, qui devait avoir lieu chez M. Emile Méthot, a été décommandée pour être remplacée par une fête champêtre tenue au cours de l'été.

• Qu'une action avait été intentée au Palais de Justice de Montmagny contre le maire de Cap St-Ignace, M. Ambroise Leblanc, à l'effet de le démettre de ses fonctions pour causes d'agissements incompatibles avec sa charge de magistrat de cette municipalité.

• Que le conseil de ville de Montmagny continuera lundi prochain, le 20 avril à 8h.30 précises, son assemblée ajournée du 6 avril. Espérons que les contribuables seront aussi nombreux que la dernière fois.

• Que la Ligue des Citoyens s'affairait présentement à obtenir une charte corporative et que des développements surviendraient bientôt.

• Que le conseil de la Municipalité de la Paroisse envisagerait une entente définitive avec la ville de Montmagny au sujet du service des incendies. Cette entente serait ratifiée par la Paroisse au cours d'une assemblée spéciale qui serait tenue dès que certains problèmes d'assurances seront réglés.

• Que les parties non encore asphaltées de la rue St-Jean-Baptiste et de la rue du Cimetière offriraient, du moins cette semaine, un aspect vraiment pitoyable. Délayé par les eaux du printemps, le gravier s'est transformé en une sorte de "savon boueux et rougeâtre" qui vous peint une automobile en un temps record, mais dont le résultat suscite chez les conducteurs un langage fort peu commandable.

• Que c'est mardi prochain la date limite pour s'enregistrer à la compétition de tir à la carabine 22" qui se tiendra dimanche, le 26 avril prochain, au sous-sol du Palais des Quilleurs à Montmagny, à 1.30h. p.m.

Conférence sur l'orientation du budget familial par M. André Laurin

M. André Laurin, responsable du Service du budget de la C.S.N., et auteur de la série de cours sur l'orientation du budget familial, sera à Montmagny, mardi prochain. M. Laurin prononcera alors une conférence l'orientation du budget, à l'école Beaubien, à compter de 8 heures.

Cette conférence d'éducation est présentée en collaboration, par le syndicat du Textile de Montmagny et par les deux caisses populaires locales. A l'issue

de la conférence, se tiendra un forum au cours duquel les panellistes invités, M. le chanoine Henri Pichette, aumônier général de la C.S.N., Me Yvon Mercier, le notaire Georges Hébert et M. André Laurin, répondront aux questions de l'assistance.

La conférence de M. Laurin traitera des sujets abordés dans les cours d'orientation du budget, soit de la loi des taux d'intérêt en ce qui concerne les prêts; des achats à tempérament de la loi du Dépôt volontaire et

enfin de l'équilibre du budget familial.

Toute la population est invitée à cette intéressante conférence, qui, nous en sommes assurés, rendra de nombreux services à un grand nombre de familles. L'admission est gratuite, mais on doit cependant se procurer des cartes d'entrée, au bureau du Syndicat du Textile, ou encore, aux deux Caisses Populaires.

Résolution de félicitations à l'endroit de M. Joseph Morin, maire de N.-D. du Rosaire

A l'occasion de sa séance tenue le 6 avril, la Corporation Municipale de Notre-Dame du Rosaire, Cté Montmagny, adoptait unanimement une résolution à l'endroit du maire, M. Jo-

seph Morin, pour lui adresser publiquement ses sincères félicitations à la suite de sa récente nomination comme PREFET du comté de Montmagny ainsi que pour lui souhaiter le plus entier

succès dans sa nouvelle charge.

La résolution a été proposée par le conseiller Gérard Boulet, et secondé par M. René Noël. Assistaient également à cette séance, les conseillers Lucien Bolduc, Roland Morin et Emile Fournier.

Les cours d'orientation du budget se termineront jeudi soir

La dernière soirée des cours d'orientation du budget, organisée par le Syndicat du Textile, en collaboration avec les Caisses Populaires Saint-Thomas et Saint-Mathieu, se tiendra jeudi soir prochain, en la salle de l'école Saint-Mathieu. A cette occasion, le cours sera donné par l'abbé Sarto Lord, qui traitera de la morale économique.

Ces cours instaurés par la CSN, et qui ont débuté à la fin de février dernier, ont remporté un immense succès. Plus de 50 personnes ont suivi assidument les 10 cours, et sont unanimes à reconnaître leur efficacité, en matière d'équilibre du budget familial. Les responsables de ces cours étaient MM. Raymond Boulet et Jos-Charles Massé, du Syndicat du Textile de Montmagny.

Soumissions

Des soumissions cachetées, adressées au Président, Co-op de Montmagny, Case Postale 1149, Montmagny, Qué. et portant la mention "Soumission pour le Magasin Co-op de Montmagny" seront reçues jusqu'à 10.00 a.m. (R.N.E.) le jeudi, 30 avril 1964.

On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise de Yves Paré, architecte, 38, de la Gare, Montmagny, à compter de 10.00 a.m. (H.N.E.) le lundi 20 avril 1964, sur dépôt de cinquante dollars (\$50.00) sous forme d'un chèque visé établi au nom de "Co-op de Montmagny".

Le dépôt sera remis aux soumissionnaires dès que les documents seront retournés en bon état, dans les quinze jours qui suivront la date d'ouverture des soumissions.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un rayon de 25 milles de la Ville de Montmagny.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. Marquis, secrétaire.

248-3591



SALON DU MEUBLE

DE MONTMAGNY ENR.

Pour service garanti sur:

Radio -

Télévision -

Stéréo -

Peu importe la marque!

— C'est un technicien véritable et expérimenté que nous avons à notre service. —

Sentence défavorable aux producteurs de bois de la région

La Régie des Marchés Agricoles du Québec vient de rendre une sentence défavorable à un groupe de producteurs de bois de la région de Ste-Anne de la Pocatière et peu propice à inciter les producteurs à pratiquer la sylviculture et les coupes rationnelles on a accepté l'établissement futur de "quota" de coupes:

Au cours de l'automne 1963, l'Office des Producteurs de Bois de la Région de Ste-Anne de la Pocatière entretenait ses négociations habituelles avec les Compagnies Papetières. Trois conventions ont été conclues par voie de négociation et deux, à la suite d'une séance de conciliation.

Quatre de ces conventions ont permis d'obtenir une augmentation minimum de 0.25 cts la corde comparativement à l'année 1963. Dans l'autre cas, soit celui de St. Anne Power Co., c'est la première année que la négociation détermine un prix minimum pour le bois livré à l'usine. Les prix payés antérieurement par cette Compagnie ne sont connus et il est donc impossible d'établir une comparaison.

Par la suite, l'Office des Producteurs de bois a complété la négociation avec les courtiers et les acheteurs locaux pour le volume de bois couvert par les quatre premières conventions. Sept courtiers et quarante acheteurs locaux ont signé une convention avec l'Office des Producteurs de Bois. Dans tous ces cas, l'augmentation obtenue pour le prix minimum à être payé au producteur sur chemin carrossable est 0.25 cts la corde. Ajoutons que le volume de bois représenté par ces conventions couvre 75% de la production.

Un seul cas est donc resté en suspens, soit celui du bois à être livré par le Courtier J.O. Soucy Inc., à St. Anne Power Co. et Canadian International Paper Co. Ce cas a fait l'objet de séances de négociations et de conciliation pour être ensuite porté en arbitrage devant la Régie des Marchés Agricoles du Québec le 24 mars dernier.

L'Office des Producteurs de Bois demandait un prix minimum de \$15.35 à être payé au producteur sur chemin carrossable dans la zone "A" (soit une augmentation de 0.25 cts telle que dans tous les autres cas) et un prix minimum de \$18.75 à être payé à l'acheteur local pour le bois livré sur camion au quai de chargement. Le courtier pour sa part offrait le même prix que l'an dernier, soit \$15.10 et \$18.50.

Pour obtenir sa preuve, l'Office des Producteurs a présenté aux membres de la Régie un résumé de toutes les négociations déjà effectuées. Une liste comparative des prix payés par les Compagnies Papetières et de ceux payés aux acheteurs locaux et aux producteurs a également été produite. Par cette démonstration, il apparaissait de façon évidente que le prix payé par St. Anne Power Co. permettait de payer les prix demandés par l'Office et se compare avantageusement à ceux payés par les autres Compagnies. En effet, même si ce

prix est quelque peu inférieur (0.25 cts) à ceux payés par les usines de Trois-Rivières, il faut noter que le coût de livraison par goélette à Beaupré est en moyenne \$1.00 de moins que pour la livraison à Trois-Pistoles. Cette différence de 0.75 cts la corde en faveur de la livraison à Beaupré constitue un avantage qui normalement aurait dû aider les producteurs et les acheteurs locaux en leur permettant d'obtenir au moins le prix que l'Office demandait pour eux. L'Office a également produit à la Régie le coût de mise en marché de ce bois. Après déduction de toutes ces charges, une marge de \$1.45 la corde était laissée au courtier pour sa commission et son administration. Notons immédiatement que cette marge est de \$1.00 dans tous les autres cas, ici comme ailleurs.

Le courtier a produit également un coût de mise en marché pour l'usine de Beaupré et pour l'usine de Trois-Rivières.

Il a établi également une différence entre les points de chargement de Kamouraska et ceux de Montmagny-L'Islet. Après déduction de cette longue liste de dépenses, il n'était même pas en mesure de payer ce qu'il offrait.

Dernièrement, l'Office des Producteurs de Bois recevait une copie de la sentence arbitrale par laquelle la Régie ordonne que le prix à être payé sur camion soit de \$18.60 et celui à être payé au producteur, de \$15.20 (zone "A"). Le courtier paiera donc 0.10cts de plus qu'il offrait et les producteurs recevront 0.15 cts de moins que demandé.

Cette sentence a été bien mal reçue par les producteurs de bois et nous en contestons la valeur. En effet, cette sentence ne fait nullement mention de l'offre et de la demande qui ont été faits. Il n'est aucunement fait mention de la défense produite par chacune des parties en cause, si des motifs qui ont amené les membres de la Régie à de telles conclusions.

Par cette sentence, la Régie des Marchés Agricoles crée une situation ridicule: le bois qui sera livré à la Papeterie la plus rapprochée sera celui qui rapportera le moins aux producteurs; c'est l'inverse qui se produit généralement. La Ré-

Bref aperçu sur la santé

Affections cardiaques

On remarque une augmentation générale du taux de mortalité due aux affections cardio-vasculaires. En Europe occidentale, en Amérique du Nord et en Océanie; les affections cardio-vasculaires frappent 200 à 400 personnes sur 1,000. Les décès dus à l'artériosclérose et à la dégénérescence cardiaque sont passés de 36,576 en 1956 à 49,400 en 1959 pour le Canada seulement.

Plus de 1,200,000 Canadiens souffrent d'une forme quelconque d'affection cardiaque et, parmi ceux-ci, 300,000 sont sérieusement atteints. Ces maladies représentent la forme la plus commune d'infirmité chronique, précédant, dans l'ordre, les accidents, le rhumatisme et l'arthrite, la surdité et la cécité.

Les journées de travail perdues à cause des affections cardio-vasculaires représentent pour les fonctionnaires du gouvernement une somme totale annuelle de \$1,650,000. A partir de ce chiffre on peut calculer que la perte économique totale due aux maladies cardio-vasculaires au Canada est d'environ \$150,000,000 par an.

La Régie innove également puisqu'elle établit un prix pour une usine donnée alors que depuis les débuts du plan conjoint, il n'existait qu'un prix moyen dans une zone, quelque soit le point de livraison.

La Régie a oublié également de respecter une convention qu'elle a elle-même homologuée et qui spécifie que l'acheteur local doit recevoir \$22.85 pour le bois livré à Trois-Rivières. Il apparaît donc que le sys-

tème actuel d'achat du bois est ruineux pour notre population et que nous devons tendre à le modifier. Nous doutons également que la Régie, par de tels gestes, encourage les producteurs à la pratique de la sylviculture et de coupes rationnelles et qu'elle les aide à accepter l'établissement futur de quota.

La Fédération de l'U.C.C. de Ste-Anne de la Pocatière.



VOTRE PAPETERIE commence à s'éduiser?

- ★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?
- ★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

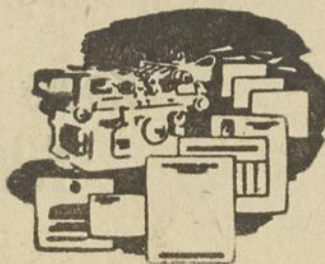
EXIGEZ LE TRAVAIL

RAPIDE,
NOUVEAU,
A BAS PRIX,
OFFSET

OFFSET

L'Imprimerie "LE PEUPLE"

6, rue du Peuple
MONTMAGNY
C.P.: 128



Venez au plus tôt ou

TEL.: A 248-0533

***** et l'on passera vous voir

Recettes de la semaine



C'est la saison des sucres

Réjouissez-vous! C'est la saison des sucres! C'est donc le temps de vous régaler à profusion des produits de l'érable à l'arôme exquis et unique. C'est aussi le temps d'en faire de bonnes provisions pour pouvoir en déguster à l'année longue. Ainsi, quoi de plus agréable que de pouvoir ensoleiller les mois d'hiver de délicieux desserts à l'érable.

Lorsque vous achetez des produits de l'érable, assurez-vous bien qu'il s'agit de produits d'érable purs. Procurez-vous ceux dont l'étiquette contient les mots "sirop d'érable" ou "sucre d'érable" ainsi que le nom et l'adresse du producteur. Les produits d'imitation doivent porter les mots "aromatisé artificiellement à l'érable". Lisez donc attentivement les étiquettes.

La Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous présente deux recettes dignes d'un roi: le Baba à l'érable et la Tarte veloutée au sirop d'érable. Soyez assurée qu'elles auront beaucoup de succès auprès de votre famille et de vos invités.

BABA A L'ERABLE

On admet généralement que l'invention du baba est due au roi Stanislas Leczinski qui était un lecteur fervent des Mille et une Nuits. Il donna à son dessert préféré le nom d'un héros de son livre favori Ali-Baba. Par la suite, ce gâteau s'appela simplement baba.

1 c. à thé de sucre
1/2 tasse d'eau tiède
1 enveloppe de levure rapide
1/2 tasse de farine à tout usage tamisée
1/2 tasse de beurre
1/4 tasse de sucre
4 oeufs battus
1 tasse de farine
1/2 c. à thé de sel
SIROP
1 1/2 tasse ed sirop d'érable
1/3 tasse d'eau
1 c. à table d'essence de rhum

Dissoudre la cuillerée de sucre dans l'eau tiède. Saupoudrer de levure et laisser reposer 10 minutes. Mélanger la levure, puis ajouter en battant 1/2 tasse de farine. Couvrir et laisser lever au double du volume, à la chaleur (85°F.) et à l'abri des courants d'air, environ 1/2 heure. Défaire le beurre en crème, a-

jouter graduellement 1/4 tasse de sucre. Ajouter les oeufs en alternant avec la farine et le sel, battre jusqu'à ce que la pâte soit lisse puis incorporer le premier mélange. Verser la pâte dans un moule tubulaire graissé de 8 pouces. Couvrir et laisser lever au double du volume, 1/2 à 1 heure. Cuire à four modéré (350°F.) jusqu'à ce que le gâteau soit bien doré, 35 à 40 minutes. Refroidir dans le moule et démouler sur une assiette à tarte.

Amener à ébullition le sirop mêlé à l'eau. Tiédir, ajouter l'essence de rhum. Percer le baba à plusieurs endroits avec une brochette ou un cure-dent et arroser de sirop. Laisser reposer, en arrosant de temps à autre jusqu'à ce que le sirop soit presque tout absorbé. Garnir de crème fouettée (facultatif). 6 à 8 portions.

NOTE: On peut substituer à l'essence de rhum et à l'eau, 1/2 tasse de rhum. Ajouter au sirop d'érable tiède.

TARTE VELOUTEE AU SIROP D'ERABLE

Cette tarte onctueuse est agréablement parfumée au sirop d'érable. Quel arôme! Quel régal!

1 croûte de tarte de 8 pouces
1 tasse de lait
1/4 tasse de farine
1/8 c. à thé de sel
1 tasse de sirop d'érable
2 jaunes d'oeufs battus
1 c. à table de beurre
2 blancs d'oeufs pincée de sel
1/4 tasse de sucre

Faire chauffer le lait. Mélanger la farine et le sel; mouiller graduellement de sirop d'érable et verser dans le lait chaud. Cuire au bain-marie en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange épaississe, environ 6 minutes. Réchauffer les jaunes d'oeufs avec un peu de la préparation. Verser dans la crème et continuer la cuisson, 3 à 4 minutes en remuant constamment. Retirer du feu et incorporer le beurre. Refroidir légèrement et verser dans la croûte de tarte. Préparer une meringue avec les blancs d'oeufs, le sel et le sucre et en couvrir la tarte. Faire dorer à four modéré (350°F.), environ 15 minutes ou à four chaud (425°F.), environ 5 minutes.

Unité Sanitaire

PRINCIPALES ACTIVITES

LUNDI, 20 avril
Inspections médicales scolaires.

MARDI, 21 avril
Hôpital:
Clinique de B.C.G.
Inspection médicales scolaires.

MERCREDI, 22 avril
Berthier
1 1/2 hre: Clinique de bébés au village.

JEUDI, 23 avril
Unité Sanitaire
2 hrs à 4: Clinique de bébés.
A.M.: Clinique dentaire.

VENDREDI, 24 avril
Hôpital:
Clinique de B.C.G.
Inspections médicales scolaires.

Dr A. Bélanger, m.d.
Médecin-hygiéniste.



Tableau remis à Marguerite Bourgeoys, quand elle se fit propagandiste de la dévotion à la Sainte Famille. Tous sa vie elle prodigua ses soins maternels aux membres des familles canadiennes et elle leur proposa en modèles Jésus, Marie et Joseph.

La Valiant a deux portes

Elle fera son apparition dans les salles de montre des vendeurs partout au Canada, le mois prochain.

De quelque point qu'on la regarde, le "Barracuda" est différente de n'importe quelle autre voiture maintenant en fabrication, elle se différencie même des autres autos de la famille Valiant. Mais elle a suffisamment de la ligne Valiant pour être associée à cette gamme de Chrysler qui connaît un si grand succès.

La ligne extérieure de la "Barracuda" est dominée par le dessin de l'arrière incliné dans lequel la courbe abrupte de la ligne du toit se fond avec la glace arrière, extrêmement grande, pour former un arc continu, du pare-brise au coffre.

La glace arrière, entièrement teintée, est une des plus grandes qui ait jamais été posée dans une automobile de série ordinaire; elle a une surface totale de glace à découvert de 14.4 pieds carrés.

La "Barracuda" a un choix de trois moteurs. Le six incliné de 101 CV. fait partie de l'équipement régulier, mais le véhicule peut être équipé d'un moteur six incliné à grand rendement, de 145 CV. ou encore du nouveau moteur Valiant V-8 de 180 CV.

Normalement, la voiture est munie d'une transmission manuelle régulière à trois vitesses pour les trois différents moteurs. Quant à la transmission manuelle à quatre vitesses, avec levier de changement de vitesse monté au plancher, elle peut être obtenue pour les deux moteurs à grand rendement, le six incliné et le V-8. La transmission automatique Torqueflite est facultative avec les trois moteurs.

L'utilité, à un degré inhabituel est trouvée dans le dessin de l'intérieur, ou les dessinateurs ont achevé une innovation dans la modernisation de la ligne.

Les sièges-baquet avant font partie de l'équipement régulier et le compartiment avant a plus de place que beaucoup de "sedans".

Les sièges arrière sont aussi confortables que ceux du compartiment avant. Le panneau-étagère traditionnel à la fenêtre arrière est éliminé et, profitant de la ligne inclinée, les stylistes ont procuré un emplacement arrière spacieux quand les sièges arrière sont re-

pliés à plat. Lorsque ces derniers sont repliés, il y a une surface de plancher de 7 pieds dans la malle arrière, ce qui donne une charge utile comparable à celle d'une "station-wagon".

En plus de cette caractéristique, la "Barracuda" possède un panneau de sécurité qui forme un compartiment caché fermé à clef. Ce panneau peut être abaissé à plat, de l'intérieur du coffre.

Un autre point caractéristique dans le domaine de l'utilité est la présence de quatre fentes pour l'air à la base de la glace arrière. Elles servent d'origine d'échappement pour le compartiment des passagers. En favorisant le renouvellement de l'air de l'avant vers l'arrière, cela garde la glace arrière

sans vapeur ni buée et l'air réchauffé pendant les mois d'hiver est distribué de façon égale aux sièges avant et arrière.

En dehors du dessin de structure important requis pour la large glace arrière de la "Barracuda", il y a comme autres changements à la carrosserie de nouveaux panneaux intérieurs et extérieurs en tôle et un nouveau type de custodes arrière coulissantes. La partie arrière de la voiture est aussi munie de panneaux de renfort destinés à rendre plus rigide la structure arrière et à supporter les côtés de la glace arrière.

La Valiant "Barracuda" existe en 18 couleurs, y compris la couleur exclusive or métallique "Barracuda".

Vient de paraître

Ainsi tu es roi!

par François de Téraumont

Dans la collection "Rêve et Vie", Fides présente une belle histoire romancée, du temps de Jésus. "Ainsi tu es roi?", de Francis de Téraumont, raconte l'amour d'une jeune juive, Rachel, pour un Romain, Fabius. Sur eux plane la grande présence du Christ dont l'Évangile va transformer l'univers. Nous assistons à tous les événements qui ont marqué les derniers mois de la vie terrestre de Jésus et à l'influence ineffaçable du message évangélique.

François de Téraumont sait raconter. Son dialogue, vivant et pittoresque, crée l'atmosphère. "Ainsi tu es roi?" plaira par ses descriptions de la ville éternelle, réalistes et très colorées; par ses incidences historiques qui replacent devant nous plusieurs personnages du temps de Jésus.

"Ainsi tu es roi?" de François de Téraumont se vend à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal 18, et dans toutes les bonnes librairies.

\$2.50

Secrétariat des Familles Thivierge

Il me fait plaisir de vous transmettre, par l'intermédiaire de votre intéressant journal, à toutes les familles Thivierge, la magnifique lettre du vénérable Père Armand-Marie Thivierge, o.f.m., âgé de 73 ans et missionnaire au Japon. Il est originaire de St-Jean, I.O. et a de nombreux parents dans la région de Québec.

Yokohama-Shi, 23 mars 1964
M. Ulric Thivierge-Casaule
Secrétariat des Familles Thivierge
Cher monsieur;

J'ai reçu, au début de mars, l'Album-souvenir des Familles Thivierge, que vous avez eu la délicatesse de me faire parvenir et je vous remercie cordialement et vous félicite sincèrement. Toutes les activités qu'une telle organisation vous a imposées, les recherches, les démarches que vous avez dû faire pour obtenir un si impressionnant succès au milieu de vos occupations de chaque jour, représente une somme de travail qui ne peut s'évaluer en chiffres seule la noble ambition de faire des heureux parmi notre grande famille, peut mesurer la gran-

deur de votre zèle et de votre dévoué patriotisme.

Il m'aurait été extrêmement agréable, vous n'en doutez pas, de faire le voyage du Japon au Canada et de prendre part à ces fêtes inoubliables pour nos familles. Des raisons majeures sont devenues un obstacle indépendant de ma volonté et de mon grand désir. Précisément durant ces mois, trois de nos Pères missionnaires franciscains canadiens se trouvaient au Canada pour le Chapitre de notre Province, et je devais, en plus de mes occupations ordinaires, assumer le ministère de deux missionnaires absents. En parcourant votre si intéressant album, j'ai été si agréablement surpris de constater combien de cousins et de cousines venus de tous les coins du pays et des Etats-Unis, j'aurais eu l'heureuse occasion de faire connaissance.

Malgré mes 73 ans, j'espère bien revoir notre beau Canada et le petit coin de St-Jean, île d'Orléans, ma paroisse natale, et alors je ferai l'impossible pour vous rencontrer au Cap-de-la-Madeleine. Les lettres enthousiastes qui me sont parvenues de ma famille de Québec, me racontant ces belles et nombreuses manifestations, dont vous avez été l'âme, m'ont fait sentir davantage ce que j'ai manqué, par la pensée, cependant, j'ai refait ce pèlerinage aux lieux ou sont passés et vécus nos ancêtres.

En vous réitérant mes félicitations et ma reconnaissance, je vous souhaite une heureuse fête de Pâques, avec mes humbles prières pour vous et votre famille.

Votre reconnaissant,

Père Armand-M. Thivierge, o.f.

FIDES PRÉSENTE

dans sa collection "Alouette Bleue"

LES DAMES LE MARCHAND

par

Robert de Roquebrune



"Dans un manoir antique des environs de Montréal vivent les deux dames Le Marchand; la vieille dame Le Marchand voudrait s'enrichir par les spéculations; la jeune, sa belle-fille, verse dans la piété et la mystique sentimentales. Les deux ont un même amour, Michel, le fils de la jeune dame. Sous l'influence de sa mère, Michel aspire au sacerdoce; l'annonce de cette vocation à la vieille dame Le Marchand amène des complications tragiques, parce qu'elle coïncide avec la ruine complète de la famille.

Roman psychologique, imprégné d'une atmosphère d'ancien régime."

Samuel Baillargeon, C.Ss. R.

En vente à Fides, 245 est, boulevard Dorchester, Montréal, Canada et dans toutes les bonnes librairies.

\$1.00

BOUCHERIE — EPICERIE

MARTIN BELANGER

Rue St-Ignace Tél.: 248-2842

à 300 pieds du Rond-Point

ouverte tous les soirs jusqu'à 9 h. et le vendredi à 10 h.

Stationnement pour 50 automobiles



C.P. 1124,
Montmagny

Léo Boulet

Commerçant de chevaux
et vaches laitières

Toujours en mains: Chevaux et vaches
spécialement pour laitiers, de première qualité.

Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinay
Téléphone: 246-5480 — Cap St-Ignace

Conditions paiement faciles

Récitation

LE ROI BOITEUX

Un roi d'Espagne ou bien de France,
Avait un cor, un cor au pied;
C'était au pied gauche, je pense;
Il boitait à faire pitié,
Les courtisans, espèce adroite,
S'appliquèrent à l'imiter,
Et qui de gauche, qui de droite,
Ils apprirent tous à boiter.
On vit bientôt le bénéfice
Que cette mode rapportait
Tout le monde boitait, boitait.
Et, de l'antichambre à l'office
Un jour, un seigneur de province,
Oubliant son nouveau métier,
Vint à passer devant le prince,
Ferme et droit comme un peuplier.
Tout le monde se mit à rire,
Excepté le roi, qui tout bas
Murmura: "Monsieur, qu'est-ce à dire?"

Je crois que vous ne boitez pas?
—Sire, quelle erreur est la vôtre!
Je suis criblé de cors; voyez:
Si je marche plus droit qu'un autre,
C'est que je boite des deux pieds.

À VOTRE SANTÉ



Le feu il aimait beaucoup trop.
Il s'y brûle. Affreux martyre!
Il pince maintenant sa lyre

Là-haut!

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Avis aux abonnés de Québec-Téléphone

Si vous prévoyez déménager le 1er mai, avertissez notre bureau d'affaires immédiatement. Normalement les déménagements d'appareils téléphoniques se font dans les 48 heures qui suivent l'avis de l'abonné. Cependant, à cause du grand nombre de personnes qui changent d'adresse à cette date, nous ne pourrions vous garantir que le travail sera effectué à temps si vous ne nous avertissez pas IMMEDIATEMENT.

Avez-

VOUS

demandé votre numéro d'assurance sociale?

Votre gouvernement remplace les numéros d'assurance-chômage que la plupart des personnes en emploi ont déjà par une carte d'assurance sociale. Celle-ci permettra au gouvernement d'utiliser des méthodes modernes dans les bureaux qui assureront une plus grande efficacité dans l'attribution de l'assurance-chômage ainsi que d'autres allocations sociales comme les régimes de pensions proposés.

Voilà pourquoi vous êtes invités à présenter votre demande d'un numéro d'assurance sociale même si vous ne contribuez pas au régime d'assurance-chômage.

Si vous ne l'avez déjà fait, voici comment présenter votre demande.

Si vous êtes un employé, votre employeur vous remettra une formule de demande. Il faut la remplir et la lui remettre promptement.

Si vous êtes en chômage et que vous recevez des prestations, vous remplirez une formule de demande lorsque vous vous présenterez au bureau de la CAC en personne ou lorsque vous ferez rapport par la poste.

Si vous êtes un employeur inscrit auprès de la Commission, vous recevrez de ce fait les formules. Si vous n'êtes pas inscrit auprès de la Commission, veuillez communiquer avec le bureau local de la CAC afin qu'on puisse vous envoyer des formules. Distribuez les formules à vos employés, faites-les remplir et renvoyez-les ensemble, et non individuellement, à la Commission.

REMPLISSEZ VOTRE DEMANDE DÈS MAINTENANT



COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

OTTAWA

UIC-264BF



TENNIS SUR TABLE

**Monique Bernier vs
Pierrette Morin en finale**

Malgré sa brillante performance, soit 9 victoires en 19, Pierrette Gaumond n'a pu éviter l'élimination aux mains du "Pierrette Morin". Le capitaine des gagnantes y est allée avec 9 gains en 12. Monique Leclerc a continué son excellent travail remportant 7 victoires en 11 parties. La finale opposera donc Monique Bernier, Céline Létourneau, Danielle Beaumont à Pierrette Morin, Suzanne Lamonde et Monique Leclerc. On peut s'attendre à une lutte serrée.

**Raynald Lavallée
hospitalisé**

La finale Leclerc vs Lavallée est retardée seulement pour quelques jours. Ce n'est pas à la suite d'une blessure subie au tennis sur table, mais Raynald Lavallée a dû être hospitalisé. Il se déplace péniblement à la suite de cette opération. Tous les amis de Raynald, et les joueurs de la ligue particulièrement, lui souhaitent un prompt rétablissement. On sait que le Lavallée mène un à zéro dans la finale.

Série contestée:

Leclerc vs Rhéaume

Le "Rhéaume" est resté dans la course au championnat quand

Si vous allez en voyage aux Etats-Unis, cette année, vous partez avec l'assurance que les Sociétés canadienne et américaine de la Croix-Rouge ont un accord mutuel de transfusion gratuite de sang aux touristes qui peuvent en avoir besoin, durant une visite dans le pays voisin.

Lorsque vous rencontrez une personne portant l'uniforme gris de la Croix-Rouge canadienne, avec écusson sur fond rouge au béret, rappelez-vous que cette personne est une auxiliaire volontaire dévouée qui, de tant de façons, sert votre localité.

il a remporté la seconde rencontre de la finale, jeudi dernier. André Fournier a mieux fait que lors du premier programme avec 4 gains. Ses coéquipiers Raymond Rhéaume et Yves Gaumond ont eu trois gains chacun à leur crédit. Jean-Marie Rousseau a été le meilleur des perdants avec trois victoires. Les joueurs des deux équipes donneront sûrement leur meilleur rendement lors du troisième et décisif match. Cependant, c'est le "Yvon Leclerc" qui avait gagné la première rencontre le mardi précédent. Le capitaine Yvon Leclerc s'était signalé avec 5 gains. Son coéquipier, Jean-Marie Rousseau n'avait pas voulu être en reste et avait gagné lui aussi 5 parties. Jacques Morin avec J.M. Rousseau avaient remporté un double. Ils avaient ainsi totalisé les 11 gains suffisants pour leur assurer la victoire.

Cinéma Taché

17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 z

L'EMPIRE DE LA NUIT
Eddie Constantine

aussi

S.O.S. AU SECOURS
Linda Christian

Lafontaine

19, 20, 21, 22, 23, 24, 25

**LA FILLE DANS
LA VITRINE**
L. Ventura, Marina Vlady

aussi

ADIEU MA BELLE LOLA
Sara Montiel

Au Ciné-Club de l'École Beaubien

LES RATS DU DESERT

présenté par un ami des jeunes

Vendredi soir à 8 hres

samedi à 9.30 a.m. et 2h. p.m.

AU PALAIS DES QUILLEURS

Grand "Tournoi Reprise"

Un autre grand "Tournoi Reprise" a débuté en notre salle, samedi le 11 avril, pour se terminer à la fin du mois. Comme vous le savez tous, le Palais des Quilleurs organise toujours payants pour tous les parties des tournois sérieux et des plus importants seront données à toutes les semaines durant cette grande compétition sportive de Montmagny et la région. Invitations à tous.

**L'Heure des Petites Quilles
Emission 1964-65**

Règlements du tournoi pour classer les concurrents et concurrentes pour l'Heure des Petites Quilles émission 1964-65. Première ronde du tournoi a débuté le 15 avril dans notre salle pour se terminer le 2 mai à minuit. Ce tournoi est reprise, les dames, 4 parties et les hommes 6 parties. Les mêmes règlements qui ceux de la première ronde s'appliquent pour la deuxième phase. Cette deuxième durera une journée seu-

lement, encore en notre salle, soit samedi le 16 mai; même nombre de parties que la première ronde.

N'oubliez pas le prix de présence, une automobile Ford Custom Sedan de l'année, une valeur de \$3,500 Une fois de plus le Palais des Quilleurs prouve son sérieux dans l'organisation du sport des quilles en notre ville en donnant à sa nombreuse clientèle l'opportunité de participer aux plus grandes compétitions sportives de la province.

Au Cinéma Lafontaine Du 19 au 25 avril inclusivement

LA PROSTITUTION
telle que pratiquée
à Amsterdam

**LINO VENTURA
MARINA VLADY**

**la fille
dans la VITRINE**

APRÈS SON TRIOMPHE dans
**"COMME DIEU
M'A FAITE"**

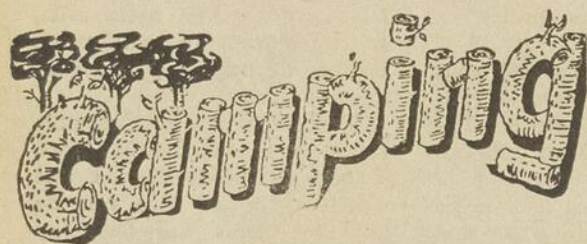
Sara **MONTIEL**

ADIEU
ma belle Lola

Toute **LA PASSION**
LA SÉDUCTION
L'ENSORCELLEMENT
sont réunis dans la même femme

EN COULEURS

L'irréalisable amour
envers l'homme qu'elle adore...



Camping pour tous

"Camping et Famille" 1964 reste au Centre Immaculée-Conception

A la suite de la publication dans quelques journaux d'une nouvelle annonçant la tenue prochaine d'une exposition de camping à Ville LaSalle, certaines rumeurs ont circulé à l'effet que la grande exposition annuelle "Camping et Famille", organisée par le Centre des Loisirs Immaculée-Conception dans ses propres locaux avait déménagé ses pénates ailleurs. M. Benoît-C. Hébert, directeur des relations extérieures du Centre I.-C. et coordonnateur général de la 3^{ème} Expo "Camping et Famille", a tenu à démentir ces rumeurs en nous demandant de publier

la déclaration suivante.

"Non seulement l'Exposition Camping et Famille demeure-t-elle au Centre des Loisirs I.-C." a dit M. Hébert, "mais elle sera aussi la plus considérable jamais tenue dans ce domaine. L'espace que nous mettons à la disposition des exposants est déjà loué depuis plusieurs semaines dans une proportion de 96% et il n'en restera plus d'ici quelques jours.

"Camping et Famille" n'a rien à voir de près ou de loin avec les promoteurs de l'exposition de Lasalle, qui tentent évidemment de tourner à leur avanta-

ge l'excellente publicité dont bénéficie chaque année le mouvement éducatif de "Camping et Famille", en situant leur exposition juste quelques jours avant la nôtre, qui se déroulera du 24 avril au 3 mai inclusivement et qui est toujours précédée d'événements publics d'envergure.

M. Hébert a ajouté que le Centre des Loisirs I.-C. a fait de ses expos "Camping et Famille" un mouvement éducatif spécialisé à cent pour cent et n'entend pas déroger de cette ligne de conduite. "Camping et Famille" continuera donc de ne présenter que des exhibits, des démonstrations et des attractions directement reliés au camping. C'est d'ailleurs ce qui a permis à Camping et Famille d'être à l'origine de la grande expansion prise par le camping dans notre province depuis trois ans.

La voiture Mustang

La Société Ford-Canada, Ltée, fait connaître aujourd'hui les prix de sa nouvelle voiture sport du groupe Mustang. La Mustang sera dans le commerce le 17 avril.

Le prix courant-usine du coupé hardtop, à moteur 6 cylindres de 101 cv, 170 pouces cubes, est de \$2,985.10, fob Windsor Ontario.

Le coupé hardtop à moteur V8 de 145 cv, 260 pouces cubes, se vendra \$3,171.40. Les deux modèles, 6 et 8 cylindres, sont à 3 vitesses avec levier au plancher. On peut obtenir la transmission automatique et la boîte de 4 vitesses dans le modèle 6 cylindres, et la transmission automatique est facultative dans le cas du V8 260. Transmission automatique et boîte de 4 vitesses également facultatives dans le V8 289.

La décapotable 8 cylindres, \$3,496.70.

L'équipement ordinaire comprend tapis, sièges baquets, tableau de bord rembourré, enjoliveurs de roues grandes dimensions ceinture de sécurité à l'avant.

On offre toute une gamme d'équipements facultatifs pour la Mustang; entre autres, un moteur à grand rendement et un servo-mécanisme. Un équipement de direction à faible démultiplication pour l'excellence de la tenue de route, qui sera dans le commerce sous peu, coûtera \$49.30.

Voici la liste des prix courants-détails à Windsor (taxe de vente fédérale comprise):

MUSTANG — 6 cylindres, 170 po. cu., 101 cv	
coupé hardtop 2 portes —	\$2,985.10
décapotable —	\$3,310.40
MUSTANG V8 — 260 po. cu., 164 cv	
coupé hardtop 2 portes —	\$3,171.40
décapotable —	\$3,496.70

HUBERT



© 1957, King Features Syndicate, Inc., World rights reserved.

— Tu ne me fais pas peur !

Le président du Camping Club de France à l'expo "Camping et Famille"

Le président du Camping club du Canada, M. Jean-Paul Denis, nous communique que son club recevra la visite de monsieur Jean-Jacques Bousquet, président du Camping Club de France et président de la Fédération internationale de Camping et de Caravanning.

M. Bousquet est l'auteur d'un volume de camping qui est, en fait, une véritable encyclopédie du Camping et de ses activités connexes. Il a aussi publié deux autres livres "Comment camper" et "Le Camping familial", véritables petits chefs-d'oeuvres sur la vie au grand air.

Qui peut camper

Le président du CCF est réellement un mordru du camping. Alors qu'on lui demandait "QUI PEUT CAMPER?" il répondit à peu près textuellement ceci: "Tout le monde, de l'enfant au vieillard, de l'adolescent à l'adulte, les hommes ou les femmes la jeune fille ou la mère de famille. Les modes de camping sont si variés qu'il en correspond toujours un aux possibilités et aux goûts de chacun. Le Camping est la seule activité sportive qui convienne à tous les âges de la vie".

Et pourquoi camper, monsieur Bousquet: "Pour s'évader de la vie quotidienne, pour oublier les

soucis journaliers, pour suivre un idéal de vie simple, pour y retrouver une camaraderie perdue dans les exigences de chaque jour, pour retrouver la nature, pour chercher l'aventure, pour apprendre encore et toujours au grand livre du dehors, pour être libre, pour être plus fort, pour être bon...."

M. Jean-Jacques Bousquet sera à Montréal vers la fin d'avril, et se rendra au Centre des Loisirs Immaculée-Conception pour l'ouverture officielle de l'Expo "Camping et Famille 1964".

Vient de paraître aux EDITIONS DE L'HOMME

"Les Vendeurs du Temple"

(par Yves Thériault)

Ce roman publié pour la première fois il y a treize ans, avait atteint un tirage de plus de 15,000 exemplaires. C'était, comme le dit son auteur "EXTRAORDINAIRE pour l'époque". Yve Thériault ajoute: "L'éclat de rire qu'il a suscité dans la province explique le miracle. Il fustigeait et frappait très durement aussi bien les grandes hiérarchies que le bon peuple des villages. Repris aujourd'hui, allégé de quelques longueurs, mais nullement revu quant au fond "LES VENDEURS DU TEMPLE" reste d'une troublante et comique actualité. On n'a qu'à changer les noms (si l'on veut) et passer d'un parti à l'autre pour se retrouver dans le même monde de la politiciaille, de la cupidité des "patroneux" à la petite mesure et d'un certain haut clergé. Le rire de 1951, tout lecteur de l'édition 1964 peut le reprendre à son compte".

Ajoutons que lors de la parution de ce roman, en 1951, les critiques littéraires ont été unanimes pour dire que rarement un romancier avait été aussi comique dans nos lettres. Voici ce qu'en disent certains critiques:

Les réactions, les conflits, les papotages aussi... sont l'occasion de scènes savoureuses. C'est raconté avec bonne humeur et une...

(Claude Gével,

Les Nouvelles Littéraires)

"Les Vendeurs du Temple" sont écrits férocement. Le style est emporté, colérique, direct comme un "uppercut" et définitivement comme un "Knokout". M. Thériault révèle ici un art souverain du dialogue..."

(Frère Clément Lockquell, Radio-Canada)

Il vous suffira de lire LES VENDEURS DU TEMPLE pour être d'accord avec la critique qui, pour une fois, a été unanime.

Les Vendeurs du Temple (réédition 1964) est en vente partout à \$2.00 l'exemplaire. On peut se le procurer chez le distributeur des Editions de l'Homme: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagachetière, Montréal (LA 3-1182).

Vient de paraître

UNE PRISE DE CONSCIENCE SEREINE
UN INSTRUMENT DE RÉFLEXION INDISPENSABLE

Collection FOI ET LIBERTÉ

RÉFLEXIONS CHRÉTIENNES SUR L'ÉDUCATION

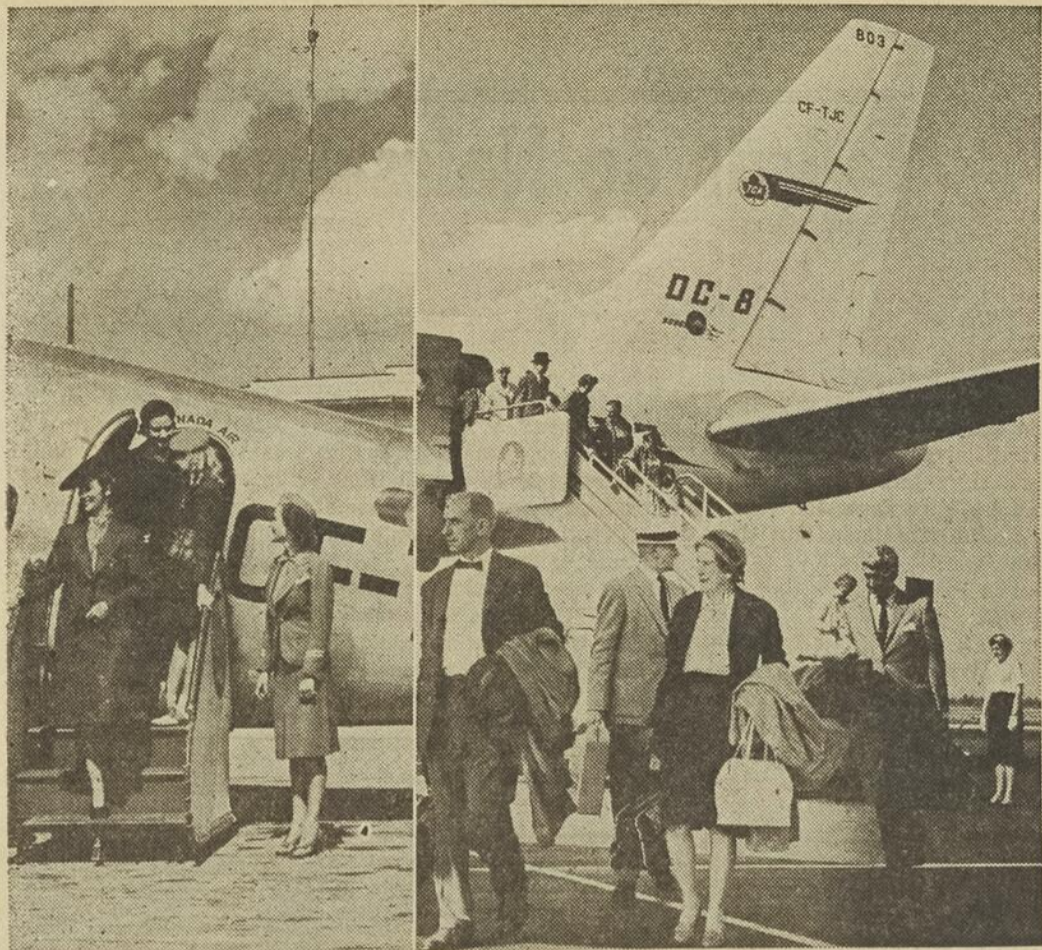
DEVANT l'accueil enthousiaste réservé par le public et les membres du Grand Jury des Lettres au premier ouvrage de la collection « Foi et Liberté », la maison Fides et les directeurs de la collection sont particulièrement heureux de présenter aujourd'hui aux lecteurs un ouvrage d'une actualité brûlante.

Il s'agit du texte de cinq conférences publiques données en octobre et novembre 1963, sous les auspices de l'Institut Supérieur de Sciences Religieuses et de l'Extension de l'Enseignement, de l'université de Montréal. Intitulé RÉFLEXIONS CHRÉTIENNES SUR L'ÉDUCATION, ce livre aborde des aspects aussi importants du problème de l'éducation que les relations existant entre le christianisme et la vérité, entre le christianisme et l'éducation, l'éducation confessionnelle, la liberté académique, la théologie et l'universalité du savoir selon Newman. En appendice à ces exposés lucides et nuancés figure le texte d'une allocution prononcée par S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger en juin 1961, à l'occasion du cinquantenaire du Séminaire de Saint-Jean (Québec). Le prélat y propose quelques « réflexions pastorales sur notre enseignement ».

RÉFLEXIONS CHRÉTIENNES SUR L'ÉDUCATION est un ouvrage où le lecteur retrouvera avec intérêt la pensée éclairante de conférenciers aussi connus que M. Claude Ryan, M. Philippe Garigue, M. l'abbé Marcel Lefebvre, le R.P. Hyacinthe-M. Robillard, o.p. et M. l'abbé Guy Bélanger. Ces pages, souvent très belles, constituent un document précieux. Elles sont appelées à rendre de grands services, à dissiper bien des confusions et à décaper des idées fondamentales. Il ne fait aucun doute qu'elles joueront un rôle important dans notre milieu, appliqué depuis quelques mois à repenser courageusement la notion et les perspectives de son enseignement.

RÉFLEXIONS CHRÉTIENNES SUR L'ÉDUCATION: une prise de conscience sereine, un exposé clair et impartial, un instrument de réflexion indispensable.

En vente bientôt à la librairie Fides
1245 est, boulevard Dorchester, Montréal
et dans toutes les bonnes librairies.



25e ANNIVERSAIRE DE SERVICE AERIEU TRANSCONTINENTAL

A Montréal, les voyageurs descendent d'un jet Douglas DC-8 d'Air Canada, d'une capacité de 131 passagers, après six heures de vol depuis Vancouver. Quel contraste avec les voyageurs qui descendaient d'un avion Lockheed 14H2 à 10 passagers, à Montréal, en 1939, après avoir mis 16 heures à franchir le Canada! Le 1er avril, la société Air Canada célébrait le 25e anniversaire de son service transcontinental entre Vancouver et Montréal.

Me Paul Massé, C.R., succède à M. Trefflé Boulanger à la présidence du Bon Parler Français

Le Conseil d'administration de la Société du Bon Parler français a procédé à l'élection de son exécutif lors de sa première Assemblée Générale annuelle tenue ces jours derniers à Montréal. Me Paul Massé, C.R., a été élu à l'unanimité président général de la Société à la suite de la démission de M. Trefflé Boulanger qui abandonnait le poste pour raison de santé, mais qui reste directeur du Bon Parler français. M. Boulanger était président de la Société du Bon parler français depuis trois ans.

Outre Me Paul Massé, l'exécutif central comprend Me Pierre-A. Champagne, 1er vice-président, M. Paul-Arthur Montreuil, 2ième vice-président, le Docteur Fernand Martel, secrétaire général, le Docteur Alcide Martel, directeur des relations publiques, M. Rosario Fortin, trésorier général, M. J.B. Rioux, organisateur général et Manuel Maître, directeur artistique et secrétaire exécutif.

Tous les membres de l'exécutif ont été réélus en bloc.

Le Conseil d'administration de la Société du Bon Parler français a également procédé à l'élection de nouveaux membres du Conseil et une dizaine d'autres nominations devraient avoir lieu au cours des prochains mois afin d'augmenter les cadres de la Société. Ont été élus pour l'instant, M. Claude Bruchési, professeur au Collège Jean-de-Brébeuf, M. Yvon Boulet, professeur de mathématiques à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, Me Jean Massé, avocat, président du Chapitre Ville-Marie de l'Association canadienne des Nations Unies et M. Pierre

Montréal-Frontenac de la Laurentienne, Compagnie Mutuelle d'assurances et président de l'Institut Jules Massé.

Dès le lendemain de son entrée en fonctions, Me Paul participait à Lévis à la séance inaugurale des Etats Généraux du Canada français où il fut élu membre de la Commission Générale de 25 membres qui vient d'être chargée de l'organisation des Etats Généraux du Canada français.

La Société du Bon parler français qui entre ce mois-ci dans sa 41e année d'existence organise actuellement le 29e Gala national de la poésie canadienne et de la langue française qui aura lieu le 27 mai prochain, au théâtre St-Denis, à Montréal et poursuit par ailleurs activement son action en faveur de l'amélioration du parlé Massé, gérant de la succursale

populaire et scolaire notamment grâce aux 800 Cercles d'expression orale qu'elle a fondés depuis trois ans dans les Ecoles Normales, Collèges Classiques de jeunes gens et de jeunes filles, Instituts familiaux et Ecoles Secondaires du Québec. Ces Cercles groupent actuellement près de 20,000 membres actifs qui suivent régulièrement chaque semaine les conseils et les mots d'ordre lancés par la Société du Bon Parler français à tous ses Cercles par le truchement d'un bulletin périodique: "La Maîtrise de la Parole".

La Société du Bon Parler français se propose enfin de collaborer activement à l'Opération Visage Français lancée par le Comité de Fierté française de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui a récemment invité la SBPF à oeuvrer de concert avec elle dans le cadre de cette campagne de refrancisation.

Les causeries de la semaine à RADIO-SACRE-COEUR

(du 20 au 25 avril 1964)

LUNDI, 20 avril

Rosaire St-Laurent, A.A.

Recette en 3 temps pour élever des voleurs.

MARDI, 21 avril

Henri-M. Guindon, S.M.M.

Dieu Providence

MERCREDI, 22 avril

Société Catholique de la Bible

Y avait-il des historiens en Israël?

JEUDI, 23 avril

Pierre Ranwey, S.J.

Formation religieuse de 4 à 7 ans

VENDREDI, 24 avril

Pierre Ceyrac, S.J.

Les chances de l'Eglise en Inde

SAMEDI, 25 avril

Pierre Ceyrac, S.J.

Sauvez l'Inde et vous sauvez l'Asie

Pour vous AGRICULTEURS

Nous pourrions, nous-aussi, profiter de l'ARDA

Six nouveaux projets établis en vertu de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (ARDA) ont été approuvés pour la Nouvelle-Ecosse au coût estimatif de \$142,000, annoncent conjointement aujourd'hui le ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé et le ministre de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse, M. E. D. Haliburton. Le gouvernement fédéral se chargera d'un peu plus de la moitié de la totalité des frais.

Quatre des projets portent sur de nouveaux aménagements de terrains. Le plus important, s'élevant à \$70,000, permet à la province d'acheter et de reboiser des terres impropres à l'agriculture et d'acquérir des terrains destinés à devenir des parcs et à servir à d'autres fins récréatives, à plusieurs endroits en Nouvelle-Ecosse.

Un projet de \$20,000 aidera les municipalités à établir leurs propres forêts afin de créer pour leurs habitants des occasions de revenu. Un autre, aussi de \$20,000, est destiné au travail de diffusion de renseignements forestiers. Des propagandistes forestiers conseilleront les cultivateurs et les autres propriétaires de boisés sur des questions ayant trait à l'emplacement de chemins de halage, à la prévention contre les feux de fo-

rêt, à l'éclaircissage et au plantage. Ce projet vise aussi à accroître les revenus agricoles et à assurer un plus grand nombre d'emplois dans les régions rurales.

Dans le comté de Guysborough, on aménagera une plantation de bleuets. Ce projet de \$12,000 est une expérience qui démontrera si à la suite du débroussaillage, du brûlage et d'autres pratiques culturales, il est possible d'obtenir de riches récoltes de bleuets. Si les résultats sont bons, cette plantation servira de lieu de démonstration afin d'encourager les propriétaires de boisés à se livrer à la culture des bleuets là où c'est avantageux.

La sphaigne du comté de Guysborough fera l'objet d'un projet de recherche auquel on consacra \$16,000. On étudiera la quantité et la nature de la sphaigne et on dressera la carte des tourbières pour savoir s'il est possible d'établir une industrie de la sphaigne.

Le sixième projet porte sur l'étude des moyens d'éducation des adultes au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Ecosse et à l'île du Prince-Edouard, afin de décider s'il y aurait lieu d'établir un ou de plusieurs centres d'éducation des adultes avec maisons pour les étudiants.

Le ménage du verger

Savoir faire le ménage est un facteur aussi essentiel à la gestion du verger qu'au bien-être de la famille. C'est une façon d'en obtenir des fruits de qualité.

Selon J. H. de Ronde, du Laboratoire des recherches pour le ministère de l'Agriculture du Canada à la station de Vineland (Ontario), l'assainissement est à la base des méthodes de répression contre les ennemis du verger, et l'on devrait s'en procurer depuis la plantation jusqu'à la récolte.

D'abord, ce chercheur conseille de n'acheter que des plants sains et, si possible, certifiés. Lorsque vous produisez vous-même vos plants, n'utilisez jamais autre chose que du matériel sain.

Une taille soigneusement équilibrée est aussi importante pour les nouvelles plantations qu'elle l'est pour les vergers en rapport. Faites des coupes nettes qui guériront rapidement. Les chicots sont une porte ouverte à l'infection. Formez vos arbres pour leur assurer une bonne circulation d'air libre qui peut réduire les infections cryptogamiques. Une bonne vigueur est essentielle, mais n'allez pas faire un usage excessif d'engrais qui stimulera une pousse trop dense que vous devrez ensuite tailler.

L'émondage des parties infectées est souvent le meilleur moyen de réprimer certaines mala-

dies.

La brûlure bactérienne des pommes et des poires exige des mesures énergiques. Lorsque la brûlure bactérienne cause des problèmes, il faut enduire avec un désinfectant les chancres qui en résultent.

Durant l'été, dépistez les branches et les brindilles atteintes par la brûlure, coupez-les et brûlez-les aussitôt.

Les nodules noirs du prunier, facilement reconnaissables, doivent être émondés durant la saison de dormance.

Lorsque vous avez affaire à la "branche moribonde", la plus dangereuse des maladies du raisin, recourir à l'amputation; autrement, ce serait condamner la vigne. Quand on émonde pour la répression des maladies, il faut désinfecter les outils dont on se sert, à couper à cinq ou six pouces sous l'infection et brûler les émondés. S'il vous faut plus de renseignements, consultez les techniciens du laboratoire de pathologie végétale le plus rapproché ou votre agronome local.

Au printemps, réduisez les sources d'infection en cultivant votre verger de bonne heure pour y enterrer les fruits gâtés, les pommes momifiées par la pourriture brune, les feuilles portant de la tavelure et les mauvaises herbes qui hébergent maladies et insectes.



De toutes les équipes qui ont participé aux différents tournois de hockey présentés ces derniers temps, le club mid-get de Lachute a particulièrement capté l'attention des dépisteurs de la Ligue Nationale... L'équipe de Lachute s'est signalée à Hawkesbury, Thurso et Buckingham... Fait assez inusité, six des joueurs du Lachute, du nom de Lowe, sont frères ou cousins. Deux d'entre eux, une défense et un ailier gauche, intéressent le Canadien, le Détroit et le Toronto.

Germain Potvin, du Port-Alfred, deuxième meilleur compteur de l'histoire de la Ligue du Saguenay-Lac St-Jean avec 149 buts, est le frère de Ghislain, du NDG.

Au baseball, un jeune Québécois, Claude Bolduc, vient de se rapporter à l'entraînement des Reds de Cincinnati. Agé de 19 ans, Bolduc est un lanceur gaucher qui a compilé une fi-

che de 6 victoires et 4 défaites l'an dernier, et de 11-1 en 1962.

Lomnium Marquette, un tournoi provincial de ballon-balai-volant, sera disputé cette année au centre récréatif Maisonneuve, le 19 avril. Cette compétition réunira les meilleures équipes de la province dans les catégories junior et senior "B".

Une performance de 4 buts de Glen Ruitter méritait la médaille d'or à l'équipe de la Palestre nationale, lors des récents championnats juniors de polo aquatique à Toronto.

Le jeune nageur Michel Grignon sera probablement proclamé l'athlète de l'année du Collège de St-Laurent. Agé de 16 ans, Grignon a récemment aidé son équipe à décrocher, pour une seconde année d'affilée, le championnat intercollégial de natation de l'est du Canada.

Les fameux chevaux blancs de Vienne au Forum

Les fameux chevaux blancs de Vienne, les extraordinaires lipizzans, ont entrepris leur première tournée en Amérique en fin de semaine dernière et on pourra les voir à Montréal et au Forum, pour seulement quatre jours, du 28 au 31 mai prochain.

Reconnus au monde entier comme les plus grands artistes du monde animal, les lipizzans sont les derniers descendants d'une étonnante race de chevaux espagnols entraînés et dressés avec un soin indéfini à la fameuse Ecole d'Equitation Espagnole de Vienne depuis 400 ans. Cette attraction équestre est la plus ancienne du monde occidental puisqu'elle a été présentée au public sans interruption aucune depuis déjà deux ou trois siècles.

Les splendides étalons d'un blanc neige sont au nombre de 20 et leurs évolutions savantes tiennent vraiment de l'extraordinaire puisqu'ils étalent la précision d'une revue militaire et la grâce d'une ballerine durant la représentation de deux heures qui les voit exécuter des manoeuvres ordinaires, des pas savants et de la danse au son de vieux airs viennois et le tout se terminant par un ballet classique qui les a rendus célèbres au monde entier, leur merveilleux quadrille.

Ce sont ces magnifiques étalons blancs, incidemment, que vous avez peut-être vus à l'écran récemment puisque le maître Walt Disney leur a consacré un long métrage, "Le Miracle des Etalons Blancs" il y a environ un an.



MATERIAUX DE CONSTRUCTION A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

JOS PROULX

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN, etc.

JOS. PROULX

Montmagny — 4 rue du Peuple — L'Isletville
Tél.: 248-1722 Champlain 7-5262

Avis de Naissances

STE-LUCIE

Le 5 avril a été baptisée Marie, Hélène, fille de M. et Mme Alcide Mathieu, née Maria Laverdière. Parrain et marraine M. et Mme Alyre Carbonneau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mlle Janine Mathieu, soeur de l'enfant.

ST-OMER

Le 4 avril est né Robin, fils de M. et Mme Yvon Deschênes, Parrain et marraine M. et Mme Gaston Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

ST-JEAN PORT-JOLI

Le 4 avril est né Lauréat, fils de M. et Mme Rosaire Caron. Parrain et marraine M. et Mme Elphège Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

ST-ROCH DES AULNAIES

Le 7 avril est née Mireille, fille de M. et Mme Emilien Vincent. Parrain et marraine M. et Mme Rosario Lebel, grands-parents.

STE-PERPETUE

Le 28 mars est né Jean, fils

de M. et Mme Adrien Avoine. Parrain et marraine M. et Mme Emilien Leblanc, oncle et tante. Porteuse Mme Emilio Avoine, grand-maman.

Le 29 mars est né, Michel, fils de M. et Mme Roger Blanchet. Parrain et marraine M. et Mme Luc Miville, oncle et tante de l'enfant.

Le 31 mars est né Marc, Donat fils de M. et Mme Alexandre Leblanc. Parrain et marraine M. et Mme Eddy Leblanc, oncle et tante de l'enfant.

ST-PAMPHILE

Le 30 mars est née Rita, Jocelyne, fille de M. et Mme Paul Bourgault. Parrain et marraine M. Gilles Leblanc, ami, Mlle Rita Bourgault, soeur de l'enfant.

Le 31 mars est né Bernard, fils de M. et Mme Louis St-Pierre.

Le 1 avril est né Allen, fils de M. et Mme Florent Fournier. Parrain et marraine M. et Mme Hilaire Fournier, oncle et tante.



Vous ajoutez constamment chez vous de nouveaux appareils électriques, souvent sans même vous interroger sur l'état de votre filerie. Etes-vous certain, qu'en ce moment, elle n'est pas déjà surchargée et représente un danger constant pour votre famille? Il n'y a qu'un moyen de le savoir. Appelez un électricien Housepower. Il se rendra chez vous et vérifiera toute votre installation électrique sans qu'il vous en coûte un sou. Si elle est en bon état, vous en aurez la certitude. S'il faut l'améliorer ou la changer, il sera à même de faire les recommandations nécessaires.

Consultez les électriciens Housepower dont les noms apparaissent ci-dessous.

MONTMAGNY
Samson, René

Rue St-Jean-Baptiste
Montmagny
248-0210

Proulx, Roger

Rue Ste-Brigitte
Montmagny
248-0970

Roberge, Gaston

Cap St-Ignace
Cité Montmagny
246-5351

Lavallée, Jean

Rue Ste-Brigitte
Montmagny
248-2646

L'ISLET
Giasson, Alphonse

L'Islet
Cité L'Islet
247-5148

Pelletier, Roger

St-Jean Port-Joli
Cité L'Islet
334

Francoeur, Omer

St-Roch des Aulnaies
Cité L'Islet
354-2359

Duval, Léo

St-Pamphile
Cité L'Islet
90w

Richard, Roch

St-Pamphile
Cité L'Islet
52

ST-PASCAL
Soucy, Jacques A.

La Pocatière
40

Lévesque, Réal

La Pocatière
548

Beaulieu, Adrien

Rivière-Bleue
36

COMPAGNIE QUEBEC POWER
Filiale de l'Hydro-Québec